

Abonnements par la poste:

Table with subscription rates for Canada, USA, and other regions. Editions include 'quotidienne' and 'hebdomadaire'.

Directeur: HENRI BOURASSA

LE SOLEIL

Rédaction et administration 336-340 NOTRE-DAME EST MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460 SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121 Administration, Main 5153

FAIS CE QUE DOIS!

Pourquoi un ajournement?

L'intérêt public comme l'intérêt des accusés commande de pousser hâtivement l'enquête sur la police.

Combien de temps durera le procès Delorme? Trois semaines au moins, peut-être quatre ou cinq. Pendant ce temps, l'enquête sur la police sera ajournée, disent les journaux.

La grande presse d'information ne s'en plaindrait pas. L'affaire Delorme et l'enquête sur la police sont des pièces de choix. Il est rare que l'on puisse en inscrire de pareilles au menu quotidien, même séparément.

Or elle doit être menée vivement, si l'on veut qu'elle ait tout son effet. Il faut empêcher la disparition de témoins et de pièces importantes. Déjà la semaine dernière l'un des avocats représentant les contribuables annonçait que plusieurs tenanciers de maisons borgnes ont gagné la frontière.

Un ajournement prolongé donnerait de plus à toutes les forces du vice le temps de se reconnaître, de s'organiser, de mettre sur pied une défense optimiste, de recueillir peut-être la série trop fréquente des contre-affidavits, scandale de la plupart de nos enquêtes judiciaires.

Nous ne voyons pas en quoi l'intérêt public trouverait son compte à un sursis. L'intérêt particulier lui-même en souffrirait. Me Germain proposait, au début des procédures, de traiter séparément chaque chef d'accusation contre la police, de faire aussitôt entendre les témoins à décharge après les témoins à charge, afin de ne pas laisser ses clients sous le coup d'odieuses accusations, de les en laver pour ainsi dire instantanément.

Le président du tribunal reconnaissait le bien-fondé de la requête de Me Germain et y accédait. Il a dû plus tard modifier la ligne de conduite qu'il s'était proposée, mais uniquement parce qu'elle était impraticable et en exprimant son regret de ne pouvoir la suivre.

Que Me Germain consente ensuite à une suspension dont ses clients seraient les premiers à ressentir les effets qu'il jugeait, il y a quelques jours, intolérables, il y a de quoi étonner. Et où cela ne peut-il pas mener, à la vérité? Que M. Brosard ou qué M. Lanctôt soient plus tard requis de donner leurs services à un accusé de meurtre ici ou ailleurs, qu'ils soient appelés à plaider devant la Cour supérieure, ou devant la Cour du banc du roi, juridiction civile, une affaire importante, ils auront également le droit de compter sur un ajournement qui pourrait conduire très loin.

Si ces accusations sont vraies, en effet, le public a intérêt à ce que cesse au plus tôt un régime qui peut lui être et lui aurait été, d'après les accusations, hautement préjudiciable.

Si elles sont fausses, le public a également intérêt à le savoir, à se trouver rassuré; et, de plus, les officiers supérieurs de la police, le comité exécutif, responsables devant le public de l'administration de la police, accablés sous le poids de très lourds soupçons, ont le droit qu'on les en soulage le plus tôt possible.

Il doit y avoir à Montréal un millier d'avocats qui ont justifié de leur compétence devant leurs pairs, les examinateurs du barreau. Nous ne voyons pas pourquoi, parce qu'un seul d'entre eux est pris ailleurs, ou réclamé par un autre client, il faille interrompre le cours normal de l'administration de la justice.

Qu'arriverait-il le jour où tous les accusés s'adresseraient au même criminaliste, si ce principe était admis? Qui ne voit que le fonctionnement de la justice, déjà si lent, en serait entravé pour des mois et des années?

Voilà pourquoi nous ne croyons pas que M. le juge Coderre, qui a présidé à cette enquête si ardue avec une remarquable dignité, se laisse entraîner à des sursis dont l'intérêt public serait le premier à souffrir, dont les accusés eux-mêmes pâtiraient et dont seuls profiterait la presse à sensation, heureuse de pouvoir découper de si belles affaires en tartines, et un seul avocat.

Louis DUPIRE.

Chronique

Moeurs politiques

Grâce aux grandes facilités de communication, les idées sont devenues internationales, ce qui ne signifie pas que les moeurs, résultantes d'une mentalité le plus souvent héréditaire, soient les mêmes partout. Au contraire, l'application des grands principes, apparemment admis dans le monde entier, diffère presque totalement à cause des tendances de chaque groupe.

De Vogué, dans des pages merveilleuses, a décrit les tendances politiques de ses contemporains en les expliquant par les origines sociales historiques de chacun. Il est probablement possible de le faire pour presque tous les cas. On pourrait ainsi affirmer avec preuves à l'appui que la méthode de non-coopération de Gandhi reflète bien le mysticisme religieux qui a toujours caractérisé le peuple hindou.

Les touchans de Chine, quoiqu'ils emploient les armes les plus modernes, ne sont qu'une édition mise à jour des anciens mandarins. Leur grand mobile est la richesse et les honneurs, qu'on atteint grâce au pouvoir.

son purement morale, mais pour tenter d'influencer par son sacrifice, la manière d'agir de ses compatriotes.

Malgré sa première prétention à la démocratie, à l'égalité et à la liberté de tous, la Russie bolchéviste n'a pas su mieux faire que de continuer le régime d'autocratie basé sur la délation tout comme en régime tsariste.

La vandale est encore dans les moeurs italiennes: les récents meurtres politiques de Matteotti et de Casolini le prouvent. Et Mussolini, l'ancien socialiste révolutionnaire devenu dictateur, ne se croit-il pas un nouveau César lorsqu'il se fait conférer la dignité de citoyen de Rome?

Quoiqu'on puisse reprocher beaucoup aux Allemands, on ne peut qu'admirer leur esprit méthodique. Au lendemain de la guerre, ils ont réussi une révolution, ils ont détrôné leur kaiser, et se sont assemblés gravement pendant plusieurs semaines pour rédiger une nouvelle constitution, tout cela sans déranger pour la peine leurs activités ordinaires.

En France, on s'échauffe toujours facilement et il n'est pas rare de voir une séance au cours de laquelle les députés se traitent respectivement de meurtriers puis de sales calotins — ce qui est beaucoup plus grave — dégénérer en combat sur le parquet même de la Chambre.

En Angleterre on respecte toujours le protocole et, surtout, les apparences. Si un député veut régler son affaire avec l'un de ses

collègues, il va l'attendre à la porte de la Chambre.

Les Américains ont toujours conservé le culte du tintamarre, des couleurs vives, de tout ce qui attire l'attention enfin. Tout doit servir à la publicité. On doit toujours surpasser un record précédent. Dans quelque quatre ans, il ne faudra pas être surpris si la convention républicaine, qui durera probablement dix-sept semaines et ne désignera un candidat à la présidence qu'au millième scrutin, soit accompagnée de coups de canons chargés à blanc.

Au Canada, M. Meighen personnifie très bien, avec ses compagnons toriques, la soumission coloniale; aussi personne n'a-t-il été surpris d'apercevoir les vingt-cinq années d'administration libérale et de gavage des administrateurs; mais, pauvre M. Sauvé, l'inventaire est tout fait et depuis longtemps. C'est avec une pelle qu'il faudrait le mettre à la porte des grands distributeurs de travaux d'impression et de bourses d'études aux fils d'adversaires influents.

Paul SAINT-YVES.

Lettre d'Ottawa

Zéro... ou quelqu'un?

La Commission des chemins de fer, tribunal de haute importance, doit compter un représentant canadien-français à la hauteur — Qui nommerait-on?

Ottawa, le 13. — Le gouvernement aura bientôt une nomination importante à faire. Il devra désigner le successeur de M. Bruno Nantel à la Commission des chemins de fer. Les candidats ne manquent pas. La tenure d'office est longue, les émoluments sont considérables. La position est de tout repos. Celui qui veut travailler et posséder des talents nécessaires, trouve du travail à faire autant qu'il en veut. Celui qui préfère rester dans son coin, et n'a pas de talent, laisse les autres se fatiguer pendant qu'il se repose. En un mot, il dépend du titulaire lui-même que la position soit importante ou qu'elle ne le soit point, et quelques-uns s'en sont fait une sécurité.

Aussi on a vu deux ou trois journaux libéraux s'agiter en faveur d'un député aux Communes qui possède des talents nécessaires, troupe de travail à faire autant qu'il en veut. Mais ces amis le pistonnent dans des feuilles sur lesquelles ils ont la haute main. Le témoignage d'estime est remarquable. Mais le public n'a pas, comme ces détenteurs et ces directeurs de journaux, des raisons d'amitié pour souhaiter aussi ardemment la nomination de ce politicien. Il l'approuvera si le candidat est digne, si la critique sera si le même monsieur ne paraît pas qualifié pour la position.

UN VÉTÉRAN

Vétérans du parlement fédéral, ce monsieur a eu cette heureuse chance de se faire élire un nombre respectable de fois, tout de force qu'il n'est pas à la portée de tout le monde. Maintenant, il en a assez du parlement. Un salaire plus considérable et des fonctions plus pacifiques lui conviendraient mieux. Il laisserait volontiers aux jeunes le soin de livrer l'éternel bon combat pour le parti libéral toujours. Un poste de juge lui semblait acquis en vertu de la coutume. Comment se fait-il qu'avec tous ses états de service et ses titres éclatants à une récompense, M. Gouin ne l'ait pas fait monter sur le banc à Montréal? Mystère. Pourtant M. Gouin s'est montré sourd et M. Ernest Lapointe, à son tour ministre de la justice, paraît décidé à maintenir sur ce point particulier la tradition de son prédécesseur. Il a eu des juges à nommer. Il en a nommé quelques-uns et son choix ne s'est pas porté sur ce politicien vieilli sous le harnais, vétérans des luttes libérales et invincibles dans son comté.

Enfin les gens de Québec veulent à cet endroit un Canadien-français qui ne leur donne pas le désir impatient d'être à quinze pieds sous terre lorsqu'il siégera au tribunal avec ses collègues, en face des plus brillants avocats venus de tous les coins du pays. Ils n'ont pas tort.

Léo-Paul DESROSIERS.

Bloc-notes

A LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER

Il admet. Mal pris, le Soleil admet implicitement l'exactitude de nos informations, quant à l'existence d'une circulaire envoyée du ministère de M. Caron, sous le nom de M. Savoie et à la demande de M. Paquet, — MM. Savoie et Paquet sont des fonctionnaires de M. Caron, — aux agronomes officiels de la province, leur demandant des informations sur la vie privée, les sentiments politiques et le caractère de gens qui ont eu le malheur de déplaire au ministre de l'Agriculture et au président du conseil exécutif de la Coopérative Fédérée, pour les avoir critiqués dans le Bulletin des Agriculteurs. On peut s'étonner de ce que MM. Caron, Savoie et Paquet aient été aussi maladroits, aussi malhabiles et aussi mal inspirés. Mais ils l'ont été, puisque le Soleil admet l'authenticité des pièces que nous avons reproduites; il tenait seulement à excuser ceux qui les ont rédigés ou s'en sont servi, en bâtissant, sur le prétexte d'être des fonctionnaires de l'Etat à dresser des fiches, une théorie boiteuse et stupide. Nous y reviendrons demain. Notons pour l'heure l'admission du Soleil; cela suffit.

Où a-t-il pris cela?

Dans son article d'hier soir, le Soleil nous attribue cette phrase que nous aurions, dit-il, écrite: "Les renseignements donnés par les agronomes sont de nature à les déprécier vis-à-vis de la population agricole". Le Soleil serait bien capable de nous dire où il a pris cela, à quelle date il a vu cette phrase dans le Devoir, et qui l'a écrite. Nous comprenons que cela lui plairait d'amener les agronomes, — du moins ceux qui ne lisent pas le Devoir, à croire que nous prenons pour admis qu'ils ont fait la besogne que leur demandait de faire M. Savoie, à la suggestion de M. Paquet. Mais, en fait, nous avons écrit que "ceux-ci se méprennent sûrement sur le caractère des agronomes officiels, s'ils insistent pour leur faire faire une besogne méprisable... Cela nous étonnerait qu'ils les agronomes aient donné dans cela manoeuvre". A son tour, que le Soleil cite ses autorités.

IL NOUS FAUT UN HOMME DOUÉ

La province de Québec a donc besoin d'un homme particulièrement doué pour la représenter dans la Commission des chemins de fer si elle veut que ses moutons soient bien gardés et que ses intérêts soient attentivement surveillés. Ce n'est pas tout. Nos ministres doivent être très prudents lorsqu'ils nomment un Canadien français à une commission ou à un tribunal mixte ou qu'ils envoient un représentant officiel à l'étranger. C'est par notre délégué à la Commission des chemins de fer, c'est par le juge canadien-français ou les juges qui siègent à la Cour suprême, c'est par notre commissaire à l'étranger que l'élite des populations qui nous entourent va nous juger. Prenons la Cour suprême, par exemple. Les avocats de tout le pays viennent plaider là. S'ils voient un couple de juges anglais faire tout le travail, poser toutes les questions pertinentes, prendre charge de la cause; s'ils voient, d'un autre côté, un juge canadien-français sommeiller dans son coin, ne pas suivre les procédures, questionner à tort et à travers, ils emporteront à leur retour et répandront partout des rapports défavorables à notre race. C'est ce qui est indubitablement arrivé dans le passé.

Même chose pour la Commission des chemins de fer, qui est aujourd'hui l'un des tribunaux les plus importants du pays, l'un de ceux aussi qui rendent les décisions les plus graves. On vient plaider devant la Commission de tous les points du Canada. Toutes les provinces y envoient leurs meilleurs avocats. Les questions à étudier sont les plus complexes qui puissent se présenter et elles ont toujours des conséquences énormes, comme celle des taux de transport de la passe du Nid-du-Corbeau. Alors les Canadiens français ont besoin de mettre là un homme qui leur fasse honneur, de rangées personnelles et nationales. C'est un sujet bien délicat. Mais que nos ministres prêtent l'oreille quelquefois à certaines histoires qui nous viennent d'outre-mer. Le gouvernement provincial de Québec aurait aussi sa part de travail à accomplir.

Mais avant de terminer, il faut revenir au point de départ. Si nos ministres fédéraux se sentent absolument obligés de nommer notre vétérans politique à un poste quelconque, s'ils n'ont plus le courage de dire non, alors, qu'ils le nomment juge à Montréal. Du moins, à Montréal, il sera parmi nous, parmi ses concitoyens, et s'il y a lieu de le faire, ceux-ci lui pardonneront beaucoup. Mais le nommer à la Commission des chemins de fer est une toute autre histoire.

C'est un fait cependant qu'à l'heure actuelle, une très grande partie des Canadiens français ne jugent pas cette position très importante. La faute n'en est pas à la position elle-même, mais plutôt à certains de ses titulaires. Mais que nos ministres y prennent garde, car un individu compétent et notoirement digne s'évanouira.

Enfin les gens de Québec veulent à cet endroit un Canadien-français qui ne leur donne pas le désir impatient d'être à quinze pieds sous terre lorsqu'il siégera au tribunal avec ses collègues, en face des plus brillants avocats venus de tous les coins du pays. Ils n'ont pas tort.

LES ELECTIONS ANGLAISES

Londres, 14 (S.P.A.) — Le programme du parti communiste, en Grande-Bretagne, comprend la nationalisation des grandes industries et des banques, le contrôle de l'Etat sur le commerce extérieur, l'impôt sur le capital, la suspension du service des intérêts aux personnes possédant plus de £50,000 d'obligations d'Etat; un minimum de 24 par semaine de 44 heures de travail, un prêt de £100,000,000 à la Russie et la résiliation de dettes de réparations.

Le Dr R. Dunstan est candidat communiste dans Birmingham-ouest contre M. Austen Chamberlain. Dans les 11 autres districts de Birmingham, il n'y a que des candidats travaillistes. A la dernière élection, cette région a élu 12 conservateurs, dont les deux Chamberlains.

La campagne électorale la moins excitante sera probablement celle de T. P. O'Connor à Liverpool. Il est élu depuis 35 ans sans opposition. Cette année, il ne publie même pas de manifeste électoral. Il dit que son programme est toujours le même.

LES CANDIDATS CONSERVATEURS PULLULENT

Londres, 14 (S.P.C.) — Actuellement, les conservateurs ont le plus grand nombre de candidats sur les rangs, mais les travaillistes et les libéraux s'organisent vivement pour couvrir le plus tôt possible tout le territoire. Les imprimeries travaillent plusieurs heures supplémentaires tous les jours.

Moins de journaux

Une revue technique du journalisme américain, Fourth Estate, écrit en marge de la disparition récente de plusieurs quotidiens d'Amérique: "Aucun homme qui a de l'argent et de l'expérience ne se lancerait aujourd'hui dans la formation d'un nouveau quotidien et quoique à du jugement ne peut penser à en fonder un dans un champ où il y en a déjà plusieurs. Dans certaines des plus grandes villes d'Amérique, où il y avait jadis cinq ou six quotidiens, il n'y en a plus que deux ou trois, un journal du matin et un ou deux du soir. Détroit, avec une population d'un million, n'a qu'un seul journal du matin. Chicago, qui a trois millions d'habitants, a deux journaux du matin et quatre feuilles du soir. En ce qui concerne le fait de marcher aujourd'hui un quotidien, coûte trois fois plus cher qu'il y a vingt ans, et il faut pour cela beaucoup d'argent comptant". Telle est en effet la situation, et l'évolution matérielle du journal, devenu une industrie plus en plus centralisée, s'est prononcée qu'elle tend à constituer un véritable danger. A ceux qui veulent des journaux libres et une presse indépendante de les encourager de façon pratique, car s'ils allaient les laisser disparaître, ils n'en verraient pas naître d'autres de sitôt, et ils livreraient leur entourage et le public à une presse foncièrement matérialiste.

G. P.

L'EXECUTION DES REPARATIONS

LA COMMISSION DES REPARATIONS REUNIE HIER S'ENTEND POUR QUE LE REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT AIT PRIORITE SUR LES REPARATIONS ELLES-MEMES.

Paris, 14 (S.P.A.) — Neuf mois se sont écoulés depuis que les experts se sont réunis pour la première fois afin de rédiger un plan permettant à l'Allemagne de payer les réparations. Le plan des experts diffère de tous les autres qui l'ont précédé en ce sens que l'Allemagne l'a accepté volontairement tandis que les autres étaient imposés.

Owen D. Young a remis à la commission de réparations hier le contrat par lequel les banquiers s'engagent à faire souscrire les 200 millions de dollars nécessaires pour permettre à l'Allemagne de remplir le reste de ses obligations et pour stabiliser sa monnaie.

Les représentants de la commission de réparations ont maintenant en mains \$2,500 millions d'obligations des chemins de fer allemands \$1,500 millions d'obligations industrielles et le contrat des banquiers au montant de 800 millions de marks-or. Tout est prêt pour l'exécution complète du plan des experts. Après avoir entendu le rapport de

L'emprunt allemand de cent dix millions souscrit en douze minutes

Les courtiers de New-York ont dû même refuser des souscriptions — Le résultat sur le marché financier américain est considérable

Le programme du parti communiste anglais — Les catholiques mexicains sont l'objet de basses manoeuvres — Choses et autres

New-York, 14. (S.P.A.) — On a ouvert les livres de souscription à l'emprunt allemand à 10 heures ce matin et 12 minutes plus tard le montant de \$110,000,000 était beaucoup dépassé.

La demande d'obligations allemandes était tellement grande que plusieurs courtiers ont dû refuser de nouvelles souscriptions parce que la partie qui leur revenait était vendue.

LES ELECTIONS ANGLAISES

Londres, 14. (S.P.A.) — Le programme du parti communiste, en Grande-Bretagne, comprend la nationalisation des grandes industries et des banques, le contrôle de l'Etat sur le commerce extérieur, l'impôt sur le capital, la suspension du service des intérêts aux personnes possédant plus de £50,000 d'obligations d'Etat; un minimum de 24 par semaine de 44 heures de travail, un prêt de £100,000,000 à la Russie et la résiliation de dettes de réparations.

Le Dr R. Dunstan est candidat communiste dans Birmingham-ouest contre M. Austen Chamberlain. Dans les 11 autres districts de Birmingham, il n'y a que des candidats travaillistes. A la dernière élection, cette région a élu 12 conservateurs, dont les deux Chamberlains.

La campagne électorale la moins excitante sera probablement celle de T. P. O'Connor à Liverpool. Il est élu depuis 35 ans sans opposition. Cette année, il ne publie même pas de manifeste électoral. Il dit que son programme est toujours le même.

LES CANDIDATS CONSERVATEURS PULLULENT

Londres, 14 (S.P.C.) — Actuellement, les conservateurs ont le plus grand nombre de candidats sur les rangs, mais les travaillistes et les libéraux s'organisent vivement pour couvrir le plus tôt possible tout le territoire. Les imprimeries travaillent plusieurs heures supplémentaires tous les jours.

ILS SUIVENT L'EXEMPLE

Paris, 14 (S.P.A.) — Les employés des banques et des courtiers ont suivi l'exemple des fonctionnaires et exigent de leurs patrons un salaire minimum de 6,000 francs l'an. Les employés d'un des plus importantes institutions bancaires de Paris ont lancé le mouvement. Ils demandent aussi une plus grande rétribution pour le travail supplémentaire, 15 jours de vacance payés et de meilleures conditions de pension.

AU MEXIQUE

Mexico, 14 (S.P.A.) — Un groupe de partisans de Ramirez Corzo, le candidat défait au poste de gouverneur de Chiapas, ont tiré sur la foule assemblée pour recevoir le nouveau gouverneur, le général Carlos Vidal, et ont tué ou blessé plus de 100 personnes. Le gouvernement a confirmé la nouvelle sans donner de détails.

La garnison a attaqué les partisans de Corzo, qui s'étaient postés dans un immeuble du gouvernement pour accomplir leur attentat et a arrêté toutes les personnes à l'intérieur de l'édifice.

MANOEUVRES ANTICATHOLIQUES

Mexico, 14 (S.P.A.) — Les organisateurs du congrès eucharistique national du Mexique ont dû suspendre leur manifestation ou théâtre olympique parce que la Fédération ouvrière a ordonné aux électriciens et aux autres employés du théâtre de ne pas travailler. La fédération a donné des ordres semblables aux autres ouvriers employés à la décoration des églises.

EN CHINE

Shanghai, 14 (S.P.A.) — Les nouveaux administrateurs qui gouvernent Shanghai pour le gouvernement de Pékin, à la suite de la défaite des troupes du Tché-kiang, travaillent de concert avec les autorités étrangères pour éviter tout incident à cause du changement d'autorité locale.

Le R. P. Turquetil partira demain soir pour New-York et Rome

Il s'occupera spécialement de la représentation du vicariat apostolique du Kéwatin à la grande exposition missionnaire qui s'ouvrira à la Noël à Rome — Des articles relatifs à la vie des Esquimaux — La mission de Chesterfield Inlet

Le R. P. Turquetil, le vénérable missionnaire oblat dont nos lecteurs connaissent bien les travaux à Chesterfield Inlet, est actuellement de passage à Montréal. Il partira demain soir pour New-York et Rome, où il s'occupera spécialement de la représentation du vicariat apostolique du Kéwatin à la grande exposition missionnaire qui doit s'ouvrir à Noël.

Le P. Turquetil pourra présenter à Rome de nombreux articles relatifs à la vie des Esquimaux, au milieu desquels il a passé les douze dernières années et qu'il connaît intimement. Cette collection d'objets très variés offrira un grand intérêt. Le P. Turquetil pourra y ajouter des pièces d'un tout autre caractère: livres de prières en esquimaux, etc.

Les nombreuses lettres que nous avons déjà publiées ont pu tenir nos lecteurs au courant des difficiles débuts de la mission de Chesterfield Inlet. A ces débuts si difficiles succède maintenant une ère de progrès religieux très vif et dont le pionnier de la mission est naturellement fort heureux. Il y a déjà à la mission principale un corps relativement considérable de catholiques très fidèles et de nombreux catéchumènes. Les convertis sont d'ardents propagandistes.

Une deuxième mission a dû être récemment ouverte et déjà l'on entrevoit la nécessité d'en ouvrir une troisième.

En l'honneur du père des missions en Californie

Monterey, Californie, 14. — On commémore durant toute cette semaine, dans la péninsule de Monterey, le 140ème anniversaire de la mort du R. P. Junipero Serra, qu'on appelle le père des missions de la Californie. Une grande manifestation religieuse a eu lieu dimanche et durant toute la semaine on donnera des représentations historiques et religieuses.

Québec votera sur un projet d'emprunt

Québec, 14. (D.N.C.) — Les contribuables de Québec devront se prononcer de nouveau sur un emprunt que le conseil municipal veut faire. Le maire proposera demain à ses collègues un emprunt de \$250,000, et si les membres du conseil sont favorables les contribuables seront appelés à voter, par suite de la décision prise à la dernière session.

EN DEUXIEME PAGE

L'épiscopat français et la lettre des cardinaux. Toute une série de lettres

L'épiscopat français et la lettre des Cardinaux

VIGOREUSES ADHESIONS — LE TERRAIN SUR LEQUEL PORTERA LA LUTTE — LES PRINCIPES EN JEU

Lettres des archevêques d'Aix et de Chambéry, des évêques d'Agen, d'Evreux, de Poitiers et de Saint-Flour.

Le courrier d'Europe nous apporte une première série de lettres d'archevêques et d'évêques...

LETRE DE MGR RIVIERE, ARCHEVEQUE D'AIIX, A. S. EM. LE CARDINAL MAURIN

Aix, le 27 septembre. Eminentissime et très vénéré Seigneur.

Après avoir lu la lettre magnifique que Votre Eminence et tous les cardinaux de France viennent d'adresser au chef du gouvernement...

Vos lignes, si modérées dans leur forme et si fermes dans leur fond...

Si, en lisant ce matin la réponse courtoise, mais dilatoire, de M. le président du Conseil Herriot...

Vous avez demandé pour les religieux et les religieuses la liberté de vivre comme ils l'entendent...

Sur ce point, vous n'avez pas de réponse et, seulement une allusion à je ne sais quel encouragement...

Vous avez demandé pour les religieux et les religieuses la liberté de vivre comme ils l'entendent...

Et pour justifier ce refus on invoque la loi...

Enfin, Eminence, on nous promet la liberté de notre culte...

Tout cela, Eminence, vous et vos éminents collègues l'avez redit au gouvernement de notre pays...

Or, il ne s'agit pas aujourd'hui de discuter sur les principes...

Si faut lutter, nous saurons du moins que ce n'est pas pour de vulgaires questions de légalité...

Or, il ne s'agit pas aujourd'hui de discuter sur les principes...

Si faut lutter, nous saurons du moins que ce n'est pas pour de vulgaires questions de légalité...

Or, il ne s'agit pas aujourd'hui de discuter sur les principes...

Si faut lutter, nous saurons du moins que ce n'est pas pour de vulgaires questions de légalité...

Or, il ne s'agit pas aujourd'hui de discuter sur les principes...

Si faut lutter, nous saurons du moins que ce n'est pas pour de vulgaires questions de légalité...

Or, il ne s'agit pas aujourd'hui de discuter sur les principes...

Si faut lutter, nous saurons du moins que ce n'est pas pour de vulgaires questions de légalité...

Or, il ne s'agit pas aujourd'hui de discuter sur les principes...

si nous partagions leurs angoisses et leur douleur, si nous bénissions leurs desseins de résistance.

Tous vous auront entendues, Eminences, et quel que soit l'avenir...

Daignez Vos Eminences agréer l'expression de mon très profond et dévoué respect.

(Signé) MAURICE, arch. d'Aix.

LETRE DE MGR SAGOT DU VAUROUX A SON EM. LE CARDINAL LUÇON

Evêché Agen, le 29 sept., 1924 d'Agen

Eminentissime Seigneur.

Je me fais un devoir de venir sans tarder adhérer pleinement à la lettre que Votre Eminence...

Comment ne pas applaudir à cette initiative, qui est l'écho des sentiments de tous les catholiques de France et que vient d'inspirer aux représentants les plus éminents de l'épiscopat...

Vous avez mis en pleine lumière deux vérités essentielles, l'une que la paix religieuse est nécessaire à la France...

Vous avez mis en pleine lumière deux vérités essentielles, l'une que la paix religieuse est nécessaire à la France...

Vous avez mis en pleine lumière deux vérités essentielles, l'une que la paix religieuse est nécessaire à la France...

Vous avez mis en pleine lumière deux vérités essentielles, l'une que la paix religieuse est nécessaire à la France...

Vous avez mis en pleine lumière deux vérités essentielles, l'une que la paix religieuse est nécessaire à la France...

Vous avez mis en pleine lumière deux vérités essentielles, l'une que la paix religieuse est nécessaire à la France...

Vous avez mis en pleine lumière deux vérités essentielles, l'une que la paix religieuse est nécessaire à la France...

Vous avez mis en pleine lumière deux vérités essentielles, l'une que la paix religieuse est nécessaire à la France...

Vous avez mis en pleine lumière deux vérités essentielles, l'une que la paix religieuse est nécessaire à la France...

Vous avez mis en pleine lumière deux vérités essentielles, l'une que la paix religieuse est nécessaire à la France...

Vous avez mis en pleine lumière deux vérités essentielles, l'une que la paix religieuse est nécessaire à la France...

Vous avez mis en pleine lumière deux vérités essentielles, l'une que la paix religieuse est nécessaire à la France...

Vous avez mis en pleine lumière deux vérités essentielles, l'une que la paix religieuse est nécessaire à la France...

Vous avez mis en pleine lumière deux vérités essentielles, l'une que la paix religieuse est nécessaire à la France...

Vous avez mis en pleine lumière deux vérités essentielles, l'une que la paix religieuse est nécessaire à la France...

Vous avez mis en pleine lumière deux vérités essentielles, l'une que la paix religieuse est nécessaire à la France...

Vous avez mis en pleine lumière deux vérités essentielles, l'une que la paix religieuse est nécessaire à la France...

L'enquête sur les écoles

L'ÉVÊQUE FARTHING, LE JUGE HOWARD, LE PRINCIPAL JAMES SMYTH, ET M. R. W. DICKIE EXPOSENT LEURS POINTS DE VUE AU SUJET DES ÉCOLES DE MONTREAL — DIVERSES SUGGESTIONS

La commission éducationnelle est de nouveau revenue sur le différend scolaire soulevé entre Juifs et protestants dans les écoles protestantes de notre ville...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

L'enquête sur les écoles

L'ÉVÊQUE FARTHING, LE JUGE HOWARD, LE PRINCIPAL JAMES SMYTH, ET M. R. W. DICKIE EXPOSENT LEURS POINTS DE VUE AU SUJET DES ÉCOLES DE MONTREAL — DIVERSES SUGGESTIONS

La commission éducationnelle est de nouveau revenue sur le différend scolaire soulevé entre Juifs et protestants dans les écoles protestantes de notre ville...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

n'a été question d'exclure les enfants juifs des écoles protestantes. Les membres de la Commission scolaire protestante s'objectent même à un panel séparé pour les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

Il se demande si les protestants n'ont pas été généreux, il y a vingt ans, envers les Juifs...

pas de ligne homologuée, ne pourra être agrandi vers cette ligne, à moins que l'annexe qui y sera ajoutée n'ait au moins la même hauteur et le même nombre d'étages que le bâtiment existant.

Rue Notre-Dame, de la place Chaboillez aux limites, le règlement prohibe l'érection de maisons qui n'auraient au moins trois étages et trente-cinq pieds de hauteur.

Le conseil a approuvé après un assez long débat, un rapport du comité qui recommandait le contrat d'achat de cent mille pavés de granit.

Le comité a divisé le contrat en deux parties: 45,000 pavés à \$94 le mille, à M. Joseph Brunet, livraisons par le Pacifique Canadien; et 55,000 pavés à \$95 le mille à Brodie's Limited, livraison par le Chemin de fer National.

Le comité a divisé le contrat en deux parties: 45,000 pavés à \$94 le mille, à M. Joseph Brunet, livraisons par le Pacifique Canadien; et 55,000 pavés à \$95 le mille à Brodie's Limited, livraison par le Chemin de fer National.

Le comité a divisé le contrat en deux parties: 45,000 pavés à \$94 le mille, à M. Joseph Brunet, livraisons par le Pacifique Canadien; et 55,000 pavés à \$95 le mille à Brodie's Limited, livraison par le Chemin de fer National.

Le comité a divisé le contrat en deux parties: 45,000 pavés à \$94 le mille, à M. Joseph Brunet, livraisons par le Pacifique Canadien; et 55,000 pavés à \$95 le mille à Brodie's Limited, livraison par le Chemin de fer National.

Le comité a divisé le contrat en deux parties: 45,000 pavés à \$94 le mille, à M. Joseph Brunet, livraisons par le Pacifique Canadien; et 55,000 pavés à \$95 le mille à Brodie's Limited, livraison par le Chemin de fer National.

Le comité a divisé le contrat en deux parties: 45,000 pavés à \$94 le mille, à M. Joseph Brunet, livraisons par le Pacifique Canadien; et 55,000 pavés à \$95 le mille à Brodie's Limited, livraison par le Chemin de fer National.

Le comité a divisé le contrat en deux parties: 45,000 pavés à \$94 le mille, à M. Joseph Brunet, livraisons par le Pacifique Canadien; et 55,000 pavés à \$95 le mille à Brodie's Limited, livraison par le Chemin de fer National.

Le comité a divisé le contrat en deux parties: 45,000 pavés à \$94 le mille, à M. Joseph Brunet, livraisons par le Pacifique Canadien; et 55,000 pavés à \$95 le mille à Brodie's Limited, livraison par le Chemin de fer National.

Le comité a divisé le contrat en deux parties: 45,000 pavés à \$94 le mille, à M. Joseph Brunet, livraisons par le Pacifique Canadien; et 55,000 pavés à \$95 le mille à Brodie's Limited, livraison par le Chemin de fer National.

Le comité a divisé le contrat en deux parties: 45,000 pavés à \$94 le mille, à M. Joseph Brunet, livraisons par le Pacifique Canadien; et 55,000 pavés à \$95 le mille à Brodie's Limited, livraison par le Chemin de fer National.

Le comité a divisé le contrat en deux parties: 45,000 pavés à \$94 le mille, à M. Joseph Brunet, livraisons par le Pacifique Canadien; et 55,000 pavés à \$95 le mille à Brodie's Limited, livraison par le Chemin de fer National.

Le comité a divisé le contrat en deux parties: 45,000 pavés à \$94 le mille, à M. Joseph Brunet, livraisons par le Pacifique Canadien; et 55,000 pavés à \$95 le mille à Brodie's Limited, livraison par le Chemin de fer National.

Le comité a divisé le contrat en deux parties: 45,000 pavés à \$94 le mille, à M. Joseph Brunet, livraisons par le Pacifique Canadien; et 55,000 pavés à \$95 le mille à Brodie's Limited, livraison par le Chemin de fer National.

Le comité a divisé le contrat en deux parties: 45,000 pavés à \$94 le mille, à M. Joseph Brunet, livraisons par le Pacifique Canadien; et 55,000 pavés à \$95 le mille à Brodie's Limited, livraison par le Chemin de fer National.

Le comité a divisé le contrat en deux parties: 45,000 pavés à \$94 le mille, à M. Joseph Brunet, livraisons par le Pacifique Canadien; et 55,000 pavés à \$95 le mille à Brodie's Limited, livraison par le Chemin de fer National.

Le comité a divisé le contrat en deux parties: 45,000 pavés à \$94 le mille, à M. Joseph Brunet, livraisons par le Pacifique Canadien; et 55,000 pavés à \$95 le mille à Brodie's Limited, livraison par le Chemin de fer National.

Le comité a divisé le contrat en deux parties: 45,000 pavés à \$94 le mille, à M. Joseph Brunet, livraisons par le Pacifique Canadien; et 55,000 pavés à \$95 le mille à Brodie's Limited, livraison par le Chemin de fer National.

Le comité a divisé le contrat en deux parties: 45,000 pavés à \$94 le mille, à M. Joseph Brunet, livraisons par le Pacifique Canadien; et 55,000 pavés à \$95 le mille à Brodie's Limited, livraison par le Chemin de fer National.

Le comité a divisé le contrat en deux parties: 45,000 pavés à \$94 le mille, à M. Joseph Brunet, livraisons par le Pacifique Canadien; et 55,000 pavés à \$95 le mille à Brodie's Limited, livraison par le Chemin de fer National.

Le comité a divisé le contrat en deux parties: 45,000 pavés à \$94 le mille, à M. Joseph Brunet, livraisons par le Pacifique Canadien; et 55,000 pavés à \$95 le mille à Brodie's Limited, livraison par le Chemin de fer National.

Le comité a divisé le contrat en deux parties: 45,000 pavés à \$94 le mille, à M. Joseph Brunet, livraisons par le Pacifique Canadien; et 55,000 pavés à \$95 le mille à Brodie's Limited, livraison par le Chemin de fer National.

Le comité a divisé le contrat en deux parties: 45,000 pavés à \$94 le mille, à M. Joseph Brunet, livraisons par le Pacifique Canadien; et 55,000 pavés à \$95 le mille à Brodie's Limited, livraison par le Chemin de fer National.

Le comité a divisé le contrat en deux parties: 45,000 pavés à \$94 le mille, à M. Joseph Brunet, livraisons par le Pacifique Canadien; et 55,000 pavés à \$95 le mille à Brodie's Limited, livraison par le Chemin de fer National.

mer une commission spéciale qui en ferait l'étude. Les membres qui composeraient cette commission seraient MM. Brodeur, Jarry, Sansregret, Turcot, Savard, Gareau, Laflamme et O'Connell.

Le conseil a reçu du procureur général une communication au sujet de deux accidents survenus au cours du mois de septembre.

Le conseil a reçu du procureur général une communication au sujet de deux accidents survenus au cours du mois de septembre.

Le conseil a reçu du procureur général une communication au sujet de deux accidents survenus au cours du mois de septembre.

Le conseil a reçu du procureur général une communication au sujet de deux accidents survenus au cours du mois de septembre.

Le conseil a reçu du procureur général une communication au sujet de deux accidents survenus au cours du mois de septembre.

Le conseil a reçu du procureur général une communication au sujet de deux accidents survenus au cours du mois de septembre.

Le conseil a reçu du procureur général une communication au sujet de deux accidents survenus au cours du mois de septembre.

Le conseil a reçu du procureur général une communication au sujet de deux accidents survenus au cours du mois de septembre.

Le conseil a reçu du procureur général une communication au sujet de deux accidents survenus au cours du mois de septembre.

Le conseil a reçu du procureur général une communication au sujet de deux accidents survenus au cours du mois de septembre.

Le conseil a reçu du procureur général une communication au sujet de deux accidents survenus au cours du mois de septembre.

Le conseil a reçu du procureur général une communication au sujet de deux accidents survenus au cours du mois de septembre.

Le conseil a reçu du procureur général une communication au sujet de deux accidents survenus au cours du mois de septembre.

Le conseil a reçu du procureur général une communication au sujet de deux accidents survenus au cours du mois de septembre.

Le conseil a reçu du procureur général une communication au sujet de deux accidents survenus au cours du mois de septembre.

Le conseil a reçu du procureur général une communication au sujet de deux accidents survenus au cours du mois de septembre.

Le conseil a reçu du procureur général une communication au sujet de deux accidents survenus au cours du mois de septembre.

Le conseil a reçu du procureur général une communication au sujet de deux accidents survenus au cours du mois de septembre.

Le conseil a reçu du procureur général une communication au sujet de deux accidents survenus au cours du mois de septembre.

Le conseil a reçu du procureur général une communication au sujet de deux accidents survenus au cours du mois de septembre.

Le conseil a reçu du procureur général une communication au sujet de deux accidents survenus au cours du mois de septembre.

Le conseil a reçu du procureur général une communication au sujet de deux accidents survenus au cours du mois de septembre.

Le conseil a reçu du procureur général une communication au sujet de deux accidents survenus au cours du mois de septembre.

Le conseil a reçu du procureur général une communication au sujet de deux accidents survenus au cours du mois de septembre.

Le conseil a reçu du procureur général une communication au sujet de deux accidents survenus au cours du mois de septembre.

COLLECTION HERMINE

Bibliothèque artistique et littéraire des Dames et des jeunes Filles

Beaux volumes, format in-16 allongé, couverture de luxe, brochés, 40s franco, \$4.00 la douzaine franco. 12 titres. Coût normal avec le port \$5.25.

Les volumes ont plus de 300 pages et sont d'une valeur égale aux romans de 75s.

On les vend en solde ailleurs à 50s.

LISTES DES OUVRAGES

Christiane, par Serge d'IVRY. Fille de Roi, par Pierre MAEL. Croc d'Argent, par Ch. Le GOFFIC.

Lis et Scabieuse, par M. La BRUYÈRE. Deux Coeurs, par B.-A. JEANROY. Le Château de Bois-Vivère, par Th.

CALENDRIER

Demain: MERCREDI, 15 octobre 1924.

Sainte Thérèse, vierge.

Lever du soleil, 6 h. 15. Coucher du soleil, 5 h. 17. Lever de la lune, 7 h. 02. Coucher de la lune, 9 h. 02.

Lever du soleil, 5 h. 56. Coucher du soleil, 5 h. 47. Lever de la lune, 7 h. 38. Coucher de la lune, 9 h. 38.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les service de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU.

MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum, 55.
Minimum, 35.
Demain maximum, 55.
Minimum, 35.

Un violent incendie ravage entrepôts et fumoirs de la "Mont. Abattoirs"

Le feu a éclaté vers 11 heures, ce matin — Vingt postes répondent aux appels — Un employé est grièvement blessé — Les flammes sont sous contrôle

Les entrepôts et les fumoirs de la Mont. Abattoirs Limited, 139, rue Mill, Pointe-Saint-Charles, sont actuellement en feu. L'incendie s'est déclaré quelques minutes après onze heures, ce avant-midi. S'agit d'une version, le feu aurait été communiqué du moteur de l'ascenseur, par suite d'un court-circuit. D'après une autre version donnée par les employés, le feu se serait déclaré dans un des fumoirs. Comme question de fait l'incendie fait rage surtout dans les fumoirs et les entrepôts de jambons. Deux alarmes ont été sonnées et vingt postes ont répondu de toutes les parties de la ville.

Le gros dirigeable poursuit sa route vers Lakehurst

Washington, 14 (S.P.A.) — Le dirigeable ZR-3 se dirige directement vers son terrain d'atterrissage, à Lakehurst, N.J. Le message, dit que le dirigeable n'avance qu'en employant trois moteurs sur six, afin de moins dépenser d'essence. Il avance qu'en employant 48 moteurs à l'heure, il pourrait être le couvert tout dans les fumoirs et les entrepôts de jambons. Deux alarmes ont été sonnées et vingt postes ont répondu de toutes les parties de la ville.

Dans le comté de Québec Coupable de négligence

Québec, 14 (D.N.C.) — MM. Caron et Galipeault assisteront à la convention libérale du comté de Québec, jeudi après-midi, à Loretteville. On prépare avec soin cette convention et il semble que plusieurs candidats seront sur les rangs. Les chefs libéraux du comté voudraient présenter un candidat qui y habite: MM. Frank Byrne et Ephraïm Bédard, sont sur les rangs et le dernier paraît être le favori. On dit, cependant, que plusieurs délégués proposeront M. Robert Taschereau, avocat de Québec, comme candidat libéral.

A la Société du parler français

Québec, 14 (D.N.C.) — M. l'abbé Arthur Maheux, du séminaire de Québec, a été élu hier soir, président de la Société du parler français en remplacement de M. Cyrille Delage dont le terme était expiré et qui demeure membre du bureau de direction. Les autres officiers sont: M. G. J. Simard, sous-secrétaire de la province, vice-président; M. L. P. Geoffrion, greffier de l'Assemblée législative, secrétaire général; M. Antonio Langlois, c.r., assistant-secrétaire; M. l'abbé Laliberté, trésorier. Le nouveau glossaire de la société du parler français sera bientôt imprimé.

Vol d'objets de piété

Les Trois-Rivières, 14 (D.N.C.) — Dans la nuit dernière encore, des voleurs ont pénétré, avec effraction au Cap-de-la-Madeleine, dans le magasin des objets de piété du sanctuaire, le kiosque des annales et la cave de la sacristie du sanctuaire. Ils ont volé une somme de cinquante piastres et un chapelet monté en or, au magasin des objets de piété.

Le meurtre de Beauvais

L'enquête de Watkins, Harrison et Deschambault accusés du meurtre de F.-X. Beauvais, restaurateur de Verdun, qui devait avoir lieu ce matin, a été remise au 16 octobre, à 2 heures et demie de l'après-midi.

Le procès Roberts-Moisan

L'examen volontaire de John Roberts, de L. Roberts et de Moisan que l'on devait avoir lieu ce matin afin de permettre aux défenseurs de produire une défense, a été ajourné au 22 octobre.

Le choix des neuf derniers jurés

La séance pour le choix des neuf derniers jurés dans le procès DeLorme a été remise à 2 heures cet après-midi, afin de permettre au shérif de rassembler les 150 hommes demandés.

LES IDEES DE M. MATHYS

QUELQUES PROJETS DE REFORME A FAIRE DANS L'ADMINISTRATION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL — LA SEANCE DE CE MATIN A LA COMMISSION EDUCATIONNELLE

M. F. B. Mathys a suggéré certaines réformes à faire dans l'administration des écoles catholiques de Montréal à la dernière séance de la commission éducationnelle tenue ce matin à l'École technique sous la présidence de sir Lomer Gouin.

M. Mathys suggère la fixation des taux d'amortissement des actifs pérennes de la Commission basée sur la durée d'évaluation physique probable de ces actifs. La réserve ainsi formée serait alimentée en partie par les fonds d'amortissement de nouveaux emprunts actuellement retenus par la ville de Montréal.

M. Mathys suggère la séparation des attributions d'une commission administrative d'avec une commission centrale d'enseignement. La commission administrative centrale serait nommée par le gouvernement sur la recommandation des autorités municipales. La Commission d'enseignement serait nommée pour les deux tiers par l'Université de Montréal et pour l'autre tiers par les pères et mères de familles.

M. Mathys signale ce qu'il appelle l'injustice du mode actuel des contributions scolaires. La taxe scolaire devrait être payée par les occupants. Il suggère aussi une meilleure classification des écoles de la commission pour obtenir un meilleur rendement financier et plus d'efficacité pédagogique.

Journal poursuivi

Québec, 14 (D.N.C.) — Deux actions en dommages au montant de \$25,000 chacune ont été prises contre la "Patricie", de Montréal, par la Québec Rubber Co., et M. Hastings, à la suite de la reproduction d'un article paru dans le "Saturday Evening Post", de Toronto. M. Paul Taschereau représente les plaignants.

La lutte antituberculeuse

Les Trois-Rivières, 14 (D.N.C.) — Les démarches nécessaires vont être faites auprès des autorités compétentes, avec l'assurance de réouverture, pour établir, ici, un lieu d'hospitalisation pour les tuberculeux, soit un hôpital spécial pour tuberculeux ou un autre mode de logement, des "camps" de jour, des "hutes" et une colonie de vacances pour le printemps prochain.

Chez les tailleurs de cuir

Québec, 14 (D.N.C.) — A la fête de l'union des tailleurs de cuir, hier soir, plus de six cents convives étaient présents. M. Urgel Côté, président du banquet, qui a terminé les fêtes, MM. L.-A. Taschereau, A. Galipeault, S. H. le maire Samson, M. G. Parent, étaient présents ainsi que plusieurs autres personnalités officielles.

Nouvel emprunt de \$300,000.00

Québec, 14 (D.N.C.) — La commission scolaire catholique de Québec a obtenu du Surintendant de l'Instruction publique la permission de faire un nouvel emprunt au montant de \$300,000. Cet argent sera employé à des constructions nouvelles et à des améliorations.

S. G. Mgr Kelley part pour Oklahoma

Chicago, 14. — S. G. Mgr Kelley, évêque d'Oklahoma, part de Chicago aujourd'hui pour s'installer dans son diocèse. Le cardinal Mundelein l'accompagne. Son Eminence consacra jeudi la nouvelle église de Notre-Dame du Perpétuel Secours à Oklahoma City.

Amélioration de nos artères

LA RUE SAINTY-CATHERINE SERA DEBARRASSEE DES DEUX SAILLIES QUI L'ENCOMBENT A L'ANGLE DE LA RUE CRESCENT ET A L'ANGLE DE LA RUE MACKAY

Echevins et commissaires ont résolu d'améliorer une de nos grandes artères, par l'élargissement de la rue Saint-Catherine, dans l'ouest. Deux saillies de terrains faussaient saillies sur l'alignement de la rue à l'intersection de la rue Mackay et à celle de la rue Crescent.

L'angle de la rue Mackay, la rue Saint-Catherine sera élargie de dix pieds sur une longueur de 54 pieds et 6 pouces; et à l'angle de la rue Crescent, l'élargissement sera aussi de dix pieds mais sur une longueur de 24 pieds et 9 pouces.

La ville paiera la première expropriation, une somme de \$35,000 en vertu de la sentence arbitrale que la commission des services publics de Québec a rendue le 11 septembre dernier. Cette expropriation sera payable à M. James W. Shaw. Elle comprend des dommages causés à la propriété par l'expropriation.

La décision de la commission des services publics est venue à la suite d'une réclamation du propriétaire, qui avait considéré comme insuffisant le crédit de \$21,992.40 que le conseil municipal avait voté le 18 juillet dernier pour défrayer le coût de l'expropriation.

Le juge Coderre chez M. Taschereau

M. L.-A. Taschereau a eu une longue entrevue ce matin, au bureau du gouvernement avec le juge Coderre, et M. Charles Lanctôt. M. Lanctôt a ensuite téléphoné au shérif pour lui annoncer que le juge Coderre irait le voir cet après-midi en compagnie d'un sténographe.

Légère secousse

Fort William Inverness, Ecosse, 14 (S.P.A.) — On a ressenti un tremblement de terre hier soir qui a duré quelques secondes. Il a fait trembler les maisons, mais il n'y a pas eu de dommages.

Le projet du nouveau pont

Les commissaires du port de Montréal tiendront, cet après-midi, une assemblée spéciale à laquelle assisteront les principaux chefs de département, dans le but d'étudier le projet de M. Lavoie relativement au nouveau pont de la rive sud.

M. l'abbé Donais

L'état de M. l'abbé J. Donais, professeur à l'École Normale Jacques-Cartier, n'inspire aucune crainte. Le malade est à l'hôtel-Dieu, où il est souffrant depuis quelque temps.

L'enterrement du béré

Les étudiants de l'Université de Montréal feront "l'enterrement du béré" samedi prochain. Il y aura défilé de chars allégoriques. Le groupe d'étudiants qui se sera distingué par sa discipline, sa bonne tenue ainsi que par l'originalité de la décoration de son char recevra une coupe. Les doyens des facultés et les directeurs des écoles affiliées seront juges.

L'état des grandes routes

D'APRES LE DERNIER BULLETIN DU MINISTERE DE LA VOIRIE

Route Montréal-Sherbrooke — 97 milles de St-Lambert (pont Victoria) à Sherbrooke. Chemin en bonne condition. Réfection en cours sur 0.95 mille dans le village Richelieu, sur 1.4 mille dans Grassy.

Route Montréal-Québec — 180 milles. La route est en bonne condition d'un bout à l'autre. Réparation d'un éboulement en cours à Pointe-du-Lac. Passage pour une seule voiture à la fois. Vitesse, 12 milles à l'heure. Accotements en réparation au village de Saint-Augustin. Réfection en cours.

Route Lévis-Rimouski — 188 milles. Bon de Lévis au pont Victoria. Bon de Lévis à Ste-Croix. Bon de construction de Ste-Croix à Ste-Angèle. Chemin de terre de Ste-Angèle à Sorel. Pas recommandé. Bon de Sorel à Ste-Lambert.

Route Beauce-Jonction-Sherbrooke — 107 milles environ. Bon de Beauce-Jonction à Cookshire. Raccourci avec la route Beauceville-Sherbrooke à Cookshire. Bon jusqu'à Sherbrooke.

Route Lévis-Jackman — 90 milles de Lévis à la frontière du Maine. Chemin en bonne condition d'un bout à l'autre.

Route Lacolle-Knowlton — 50.75 milles. Beau de Lacolle à Knowlton, excepté sur 3.5 milles dans Pike River et sur 3.5 milles dans Ste-Georges-de-Clarenceville. Construction de gravelage en cours sur ces deux sections. Pas de détour. Chemin passable.

Route Montréal-Toronto — 55.5 milles de Montréal à la frontière d'Ontario. Bon jusqu'à St-Zotique. Passable de St-Zotique à Rivière Beauport.

Route Iberville-St-Alban — 28 milles d'Iberville à la frontière des Etats-Unis. Beau de la ville d'Iberville à la frontière, excepté aux endroits suivants en construction: ville d'Iberville, 3.4 mille. St-Athaz, 1.4 mille. Pike River, 1 mille. St-Armand-Ouest, 3.8 milles. Ces sections sont passables.

Route Hull-Chelsea — 5.4 milles. Chemin en bonne condition, mais un peu onduleux.

Route Rawdon-L'Assomption — 28 milles. Bon de l'Assomption au village de l'Épiphanie. Mauvais du village de l'Épiphanie à St-Esprit. Construction de gravelage en cours sur 2 milles dans la paroisse de l'Épiphanie, sur 1.4 de mille dans le village et sur 3 milles dans St-Roch-de-l'Assomption. Détour passable par temps sec seulement de l'Épiphanie à St-Jacques par la montée Charpentier (6 milles). Passable de St-Esprit à Rawdon village. Gravelage en construction sur 2 milles dans la paroisse de Rawdon. Passable de l'Assomption à St-Jacques par la montée Charpentier (6 milles). Passable par temps sec.

Route Charlemagne-St-Eustache — 25 milles. Mauvais de Charlemagne à St-Louis-de-Terrebonne. Beau de St-Louis-de-Terrebonne à St-Eustache.

Route Drummondville-Annville — 27 milles. Bon de Drummondville à St-Célestin (Annville).

LES USINES DE L'INTERNATIONAL

TROIS-RIVIERES AURA EN OCTOBRE 1924 LA PLUS CONSIDERABLE DE L'UNIVERS — L'INTERNATIONAL PAPER PRODUIRA PLUS DE 600 TONNES PAR JOUR

Les Trois-Rivières, 14 (D.N.C.) — Les Trois-Rivières aura en octobre 1925 le moulin de pulpe le plus considérable de l'univers. L'International Paper Co. aura à ce moment terminé l'addition de trois nouvelles machines à ses usines actuelles et sa production de papier par jour dépassera plus de 600 tonnes.

L'agrandissement des usines de l'International Paper Co. pour l'installation de ses trois nouvelles machines comportera une dépense de près de cinq millions de piastres. Trois cents ouvriers de plus y travailleront.

D'après les conditions de l'entente conclue avec le conseil municipal, hier soir, les travaux de construction de l'International Paper Co. devront commencer immédiatement et sans délai de façon à ce que les trois nouvelles machines soient en opération dès le mois de décembre de l'année prochaine.

Par son représentant M. Ph. Bigue, c.r., l'International Paper Co. déclare qu'elle n'attendait que la décision du conseil pour commencer les travaux. Une partie de son matériel de construction sera transportée sur les lieux à quelques jours d'avis.

Quand l'agrandissement de ces usines sera terminé, l'International Paper Co. aura douze navires qui viendront chaque mois durant la saison de navigation, lui apporter le bois de ses limites forestières du bas du fleuve.

La circulation

La nouvelle révision des règlements de la circulation, approuvée par le chef de police et un comité de citoyens, est maintenant soumise à une commission échevinale pour approbation définitive.

La commission se compose des échevins Brodeur, Shaw, Riel, Schubert, Gareau, Giguère et Rubenstein. Ce sont les échevins qui représentent les quartiers du centre de la ville, les plus affectés par la congestion du trafic.

Chemin macadamisés bons en tout temps.

Route Sherbrooke-Norton Mills — 32 milles de Sherbrooke à la frontière des Etats-Unis. Bon d'un bout à l'autre. Pont en réparation à Lennoxville. Détour par la route Sherbrooke-Derby Line et Huntingville. Pont en construction entre Coaticook et Dixville. Chemin temporaire passable.

Route Lévis-Jackman — 90 milles de Lévis à la frontière du Maine. Chemin en bonne condition d'un bout à l'autre.

Route Lacolle-Knowlton — 50.75 milles. Beau de Lacolle à Knowlton, excepté sur 3.5 milles dans Pike River et sur 3.5 milles dans Ste-Georges-de-Clarenceville. Construction de gravelage en cours sur ces deux sections. Pas de détour. Chemin passable.

Route Montréal-Toronto — 55.5 milles de Montréal à la frontière d'Ontario. Bon jusqu'à St-Zotique. Passable de St-Zotique à Rivière Beauport.

Le "Devoir" d'hier

Le Devoir ne fait pas de sensations. Il ne poursuit qu'un but: servir l'intérêt public. Mais on a tort de croire qu'il ne publie pas de premières. Il n'en publie que d'importantes, mais bon nombre lui sont exclusives. Hier, par exemple, seul il parlait de la béatification de ses pères jésuites de la Nouvelle-France, qui est pour nous une glorieuse nouveauté. Le saint est le plus intéressant, le plus noble et le plus utile de tous les héros.

Nous consacrons aussi un espace précieux par les autres journaux à l'exposé des affaires sensationnelles à l'exposé de motifs des propriétaires de la rue Jeanne-Mance qui s'opposent à la ratification du permis de M. Morgan. Voilà encore une nouvelle d'intérêt public!

Nous dénonçons à la suite d'un accident le Pont Vieux qui crée une situation intolérable. Les auteurs responsables ou prétendus tels, le Devoir enseigne. Il sert constamment l'intérêt public.

Sa page de sport vient de trouver un intérêt particulier. Elle est rédigée par un sportif, M. X.-E. Narbonne, d'une longue et haute expérience qui, chaque jour, communique aux lecteurs son avis sur une question de sport. Cette nouvelle rubrique nous a déjà valu des lettres additionnelles. Elle nous en vaudra, nous y comptons, des centaines et des centaines de plus. C'est ce que les Anglais appellent un lecture, un clou.

Enfin, il y a aussi les nouvelles du Service de librairie qui ne manquent pas d'intérêt. On les trouve hier en page 2 et on les retrouvera aujourd'hui en même place, annonçant une occasion exceptionnelle dans la librairie, d'un intérêt tout particulier pour les dames et les demoiselles. Cette collection Hermine est vraiment l'une des choses les plus intéressantes que nous ayons traitées jusqu'ici. Enfin notre Service de Librairie, à la demande de ses lecteurs, a été enrichi d'une série de dictionnaires utiles et à bon compte. Ils obtiennent un extraordinaire succès. En voici la liste:

- Petit Larousse Illustré, dictionnaire complet, édition française, prix régulier, \$2.25, prix spécial... \$2.00
Petit Larousse de poche, prix régulier, \$2.00, avec tout achat d'une plaquette, \$1.50, gratis avec tout achat de \$15.00
Larousse Universel, ouvrage le plus récent, deux magnifiques volumes reliés toile, fers spéciaux, 8 x 12, 2,600 pages, 128416 articles, 27,000 gravures, 72 planches en simili gravure, 800 planches et cartes en noir, les deux volumes, prix régulier, \$18.00, ... \$15.00 véritable aubaine
Nouveau Larousse Illustré, complété par le Larousse mensuel illustré, 13 volumes, plus une table générale, reliés en toile, fers spéciaux, 12 1/2 x 10 1/2, innombrables illustrations en noir et en couleurs. Tous les faits, les hommes, les idées depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Oeuvre de références la plus complète et indispensable à tous, prix très avantageux. Régulier \$110.00, spécial... \$100.00

Mort de M. Brandegee

Washington, 14 (S.P.A.) — On a trouvé mort dans sa demeure le sénateur des Etats-Unis, Brandegee, du Connecticut, qui fut longtemps l'un des chefs du parti républicain. Son chauffeur et son secrétaire l'ont trouvé étendu dans la salle de bain, tout habillé. Le robinet du gaz était ouvert. Il aurait laissé une lettre, mais on n'a pas fait connaître le contenu.

Le sénateur Brandegee était président du comité judiciaire du sénat et des chefs républicains du comité des affaires étrangères. Il était parvenu à cette situation en passant par toutes les étapes à partir de procureur du gouvernement dans sa région.

Le bulletin de la voirie

Le ministère de la voirie publie son dernier bulletin pour 1924. Il reprendra cette publication le printemps prochain.

L'état des routes ne subira guère de modifications d'ici la fin de la saison! Le département maintiendra d'ailleurs ses équipes de cantonniers au travail aussi longtemps que la température le lui permettra.

Les signaux pour les automobilistes

Le ministère de la voirie publie dans son dernier bulletin de la saison la liste des signaux officiels de danger et de direction adoptés par la province de Québec. Ces signaux, sauf deux, sont symboliques, c'est-à-dire qu'ils ne se composent pas de mots, mais de simples symboles indiquant le genre de courbe, d'angle ou d'intersection sur lesquels le département désire attirer l'attention des automobilistes. Les signaux symboliques de danger furent soumis par les représentants de la province de Québec à la Conférence interprovinciale des bonnes routes, tenue à Winnipeg en décembre 1923. La Conférence en adopta sur-le-champ un certain nombre. Les représentants de la province de Québec en firent adopter quelques autres par la conférence tenue en juin 1924, à St-André-sur-Mer, N.-B. Ces signaux symboliques seront donc, avant peu, uniformes dans tout le Canada.



LETTRE DE FADETTE

Il l'avait tant aimée: elle disait l'aimer aussi et il la croyait. Puis durement la vie les sépara: il s'exila et il apprit, après quelque temps qu'elle était mariée.

Les années passèrent, il vivait isolé dans les foules agitées, il travaillait et la fortune lui sourit. Il devint riche et il fut longtemps obsédé par le désir du retour au pays, mais il le retardait instinctivement, sans analyser le sentiment qui lui faisait redouter de retrouver une vie dont elle ne ferait plus partie.

Un jour il apprit qu'elle était veuve: sans hésiter il décida de revenir et il sut alors pourquoi il n'avait pu s'y résoudre avant.

Il voyagea des jours et des nuits: endormi ou éveillé, il faisait et défaisait l'heure du revoir: ce n'était jamais assez beau.

Les souvenirs de passé qu'il avait tenus emprisonnés afin de garder tout son courage, étaient maintenant en liberté et bourdonnaient autour de lui comme un essaim d'abeilles, demandant aux heures vivantes de leur répondre.

Toutes les paroles de l'aimée, ses regards, ses moindres gestes s'éveillaient en lui: il la voyait, il l'entendait et à cause de l'espoir rallumé en son cœur, ils n'étaient plus que douceur après l'avoir tant torturé.

Finis les jours tristes! Il revenait, elle était libre! Il l'aimait et il l'épouserait enfin!

Mais elle? Il l'ignorait cet inconnu, ne s'avançant pas qu'il en avait peur: il ne permettait pas aux ombres de menacer le grand bonheur du retour.

Il finit par arriver à la station où aucun visage familier ne lui sourit. Que lui importait? Un étranger lui indiqua la maison, tout au bout du village où habitait son amie.

Par la rue déserte et puis par un sentier traversant un bois où les feuilles se mouvaient, il alla comme dans un rêve à la recherche du bonheur si longtemps impossible et qui lui tendait les bras.

C'était octobre et la fin du jour qui s'évanouissait rapidement.

Quand il aperçut la maison, elle était déjà enveloppée d'ombre et il lui trouva un visage hostile avec ses volets clos, gardée par ses grands arbres défeuillés.

Le cœur batant, pressant le pas, il frappa enfin à la porte.

Elle vint lui ouvrir après avoir pris le temps d'allumer la lampe.

Elle était belle, du moins la voyait-il ainsi. Elle fixa sur lui ses yeux curieux et froids: Que voulez-vous, monsieur?

Il essaya de répondre, tout son cœur cria: "Ne me reconnaissez-vous pas?"

Mais aucun son ne pouvait sortir de sa gorge contractée. La curiosité allait se changer en défiance quand il balbutia: "C'est pour vous demander quelques renseignements..."

— Entrez alors.

Le ton était froid et l'air peu accueillant.

Il la suivit: les idées tourbillonnaient dans sa tête, l'une dominant les autres: la faire parler de lui sans se nommer.

Il la questionna donc sur lui-même, Maxime Dollé, qu'il ne savait où retrouver: "On m'a dit qu'il était ami de votre famille autrefois. Je ne lui connais plus de parents, vous m'excuserez, madame, si..."

— "Je n'ai pas grand chose à vous en dire. Je le connaissais en effet, il est parti, il y a dix ans; je crois qu'il a réussi en Californie d'où il ne reviendra probablement jamais. Tous les siens sont morts. Je n'ai jamais connu ni désiré avoir son adresse. Vous voyez que mes renseignements ne vous aideront pas beaucoup..."

Il l'écoula dans une angoisse sans nom résolu maintenant de ne pas se faire reconnaître.

Il faisait sombre dans la pièce: par la porte restée ouverte, le vent du soir avait éteint la lampe comme le temps avait éteint l'amour!

Il partit dans la nuit, lentement, pesamment, c'est si lourd à porter un amour mort!

Il suivait le même petit sentier, mais dans un cahuchemar maintenant et ses rêves de tantôt ricanant derrière les buissons couverts d'épines.

Elle ne l'avait pas reconnu! Sa figure, sa voix n'avaient rien éveillé en elle!

Elle avait parlé de lui avec une indifférence qui n'était pas jouée, il n'existait pas pour elle.

Et c'était cela qu'il avait tant attendu: des mois, des années, il avait vécu de son souvenir, soupiré après le revoir... et c'était pour cela!

FADETTE.

Notre album

LETTRES DE FADETTE

3ème et 4ème séries, 55c franco 5ème série, 80c franco Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".



Le bouilli est venu tard

Quand l'homme, acquit ses premières notions d'art culinaire, il commença par faire griller ses aliments sur la flamme de son feu de camp; plus tard, il les fit rôtir ou cuire sur des pierres plates où le feu avait brûlé. Ce ne fut que beaucoup plus tard, lorsqu'il eut appris l'art de la poterie et l'emploi des métaux, qu'il sut faire bouillir sa nourriture. Quelque tardif, ce procédé nouveau fut bien accueilli et c'est aujourd'hui un grand favori chez tous les gourmets. La volaille bouillie fait un plat délicieux. Nous avons de jeunes volailles dodues à vous offrir.

- Volaille à bouillir, fraîche tuée, de 3 livres à 3 livres et demie, la livre... 25c Pommes de terre sucrées, la livre 10c, 3 livres pour... 25c

Voyez notre étalage à l' "Exposition des Aliments purs et des Ustensiles de ménage", du 11 au 18 octobre

Stanford's Limited 128 Mansfield Street 12 Telephones-Uptown 6300

JOURS D'AUTOMNE

Ce jour a l'air d'un long crépuscule oublié. Et comme un fin brouillard de nuit grise, s'épioie, dans les arbres, le vent passe en un bruit de soie; Feuille à feuille s'abat l'orgueil du peuplier.

Montant, oblique et noire, à ce grand ciel brouillé, Une lente fumée, au lointain morne, y noie Le mince rayon d'or que l'heure triste envoie Parfois, terne et transi, d'espace froid mouillé.

Tout paraît assoupi. Le fracas de la roue S'éteint vite à moitié redenu par la boue; La lassitude règne; et bientôt le sommeil,

A pas silencieux viendra, vainqueur, sans glaive, Rendre au songe léger d'un jour de soleil, Afin que comme un bel oiseau clair il s'élève.

Albert LOZEAU.

Celles qui gaspillent

(Extraits)

S'il est possible de soutenir cette proposition en apparence paradoxale, que la misère ouvrière vient moins de l'insuffisance que du gaspillage, on est en droit d'affirmer que nombre de bonnes familles qui pourraient en vivant bien, augmenter leur superflu, restent dans une simple médiocrité parce que les femmes n'ont pas la science ménagère.

La science ménagère n'est au fond que l'économie domestique. La grande erreur des femmes, c'est de croire qu'elles sont maîtresses de maison parce qu'elles sont mariées et qu'elles ont une maison à diriger. En fait, la plupart ignorent la science ménagère.

Faute de cette science ménagère, mesdames, l'argent, l'incurie y aidant, s'en va vite. Les unes sont paresseuses et ne peuvent rester à la maison. Elevées dans l'indolence, ne sachant pas travailler elles dépendent beaucoup et donnent peu de confort à la famille. Ou bien on travaille toujours mais on n'économise pas. On a les mains percées; on fait du superflu le nécessaire. Le superflu, chose si nécessaire!

On ne se refuse ni repas savoureux, ni toilettes élégantes, ni parties de plaisir. La table, la garde-robe, les villégiatures, videuses de bourses, remplissent la vie. Sous couleur d'être généreuse et de n'être pas regardante, on jette littéralement l'argent à la rue.

Pourvu qu'on boucle son budget à la fin de l'année, tout ira au mieux dans le meilleur des mondes. Or, vouloir arriver juste, c'est quelquefois ne pas arriver du tout ou arriver trop tard. Teis les voyageurs, et les voyageuses jamais pressés, risquent, en n'arrivant qu'à temps, de voir partir le train sans pouvoir y monter.

Il est bon, en voyage, d'avoir quelques minutes d'avance pour respirer, s'organiser, s'installer; il est bon aussi, il est sage, quand on le peut, de se ménager un petit excédent de recettes, en réduisant sans mesquinerie, les dépenses.

D'autres fois, on travaille, on économise et l'argent file quand même. Abandonner sa légitime part de surveillance dans le ménage, le mari se fie généralement à sa femme. Et la femme légère, intelligente, orgueilleuse, croit avoir fait un coup de reine, avoir agi comme une maîtresse de maison hors de pair, quand ayant découvert quelque extravagance de ses grands enfants elle a pleuré comme une malade, crié comme une sourde, raisonné comme une folle.

Les enfants, la connaissance, laissent passer l'orage et ils continuent comme si rien n'était.

On a encore une confiance injustifiée en des domestiques qui, grisés par le bien-être, se perversissent entre eux, s'habituent à voler, et deviennent par leurs indécences et leurs méfaits, la plaie des villes grandes et petites! Il faudrait les surveiller. Le devoir, l'intérêt matériel, le bon renom l'exigeraient. Mais la surveillance est une servitude. Au risque de s'appauvrir soi-même, on aime mieux les laisser libres et ne pas s'astreindre à ce qui annule si fort.

Ne faudrait-il pas aussi vérifier minutieusement les notes des fournisseurs? Dans les maisons qui ont la réputation de n'avoir point d'ordre, les exploitateurs pullulent. L'occasion fait le larron, dit le proverbe; elle fait de même les exploitateurs, larrons en formation.

Mgr J. Tessier.

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire

UNIVERSITE DE MONTREAL

LA DIVINE COMEDIE ET LES LANGUES VIVANTES, PAR L'ABBÉ HENRI JASMIN

Les cours de l'abbé Henri Jasmin à l'Université de Montréal, 185, rue St-Denis, ont lieu à 8 heures du soir: mardi, italien; mercredi, Divine Comédie de Dante; jeudi, espagnol; samedi, allemand. Pour participer à ces cours, on verse un dollar pour l'immatriculation, et cinq dollars pour l'inscription. A cette fin, on n'a qu'à s'adresser au professeur un peu avant chacun des cours. Les personnes des deux sexes qui désirent entrer en communication personnelle avec les peuples les plus civilisés de l'Europe et connaître tout à fait de près leurs oeuvres si riches et si variées, peuvent comprendre la nécessité d'ajouter, dans une ville cosmopolite comme Montréal, à la connaissance du français et de l'anglais, celle de l'italien, de l'espagnol et de l'allemand. Elles ont en plus, pour leurs études et leurs voyages, l'incomparable moyen d'information et d'acquiescement par le fait même une compétence des plus recherchées.

Mardi soir, à 8 h., ITALIEN: 1. "Omni appartamento si compone di parecchie stanze". 2. "I vani variano per qualità e quantità". 3. "E meglio dar la lana che la pecora".

Mercredi soir, à 8 h., DIVINE COMEDIE de Dante: 1-24: "Minosse, il giudice dell'Inferno"; 25-45: "I Lusignori in generale"; 46-72: "Smeriamis, Didone, Cleopatra, Elena, Achille, Paris, Tristano"; 73-142: "Francesca da Rimini e Paolo Malatesta".

Jeudi soir, à 8 h., ESPAGNOL: 1. "Delgado, Gordo y Campana"; par Carlos Frontaura. "Las tiendas". 2. "Manana cantada, noche llorada".

Samedi soir, à 8 h., ALLEMAND: 1. "Der Ritter Walter von Thurn ritt eines Tages in der sryischen Wueste". 2. "In der Trockenheit erkennt man die guten Quellen, in der Not die guten Freunde".

Les cours de philosophie

Mardi, 7.30 p.m. — Psychologie: prof. Pineault — Origine des espèces V.

8.30 p.m. — Théodicée: prof. Lamarche — Existence de Dieu V. Vendredi, 7.30 p.m. — Histoire: prof. Forest — Courant intellectualiste avant Kant IV.

8.30 p.m. — Droit naturel: prof. Jasmin — Droit de propriété V.

II — Cours spécial Samedi, 8.30 a.m. — Droit social: prof. Pineault — Pouvoir doctrinal de l'Eglise.

9.30 a.m. — Théodicée: prof. Lamarche — Nature de Dieu III.

Funérailles de M. l'abbé Lucien Tourigny

Nicolet, 14 (D.N.C.) — Les funérailles de M. l'abbé Lucien Tourigny, ont eu lieu mardi dernier à Victoriaville. S. G. Mgr Brunault, évêque de Nicolet, a prononcé l'oraison funèbre.

Conservatoire Lassalle

La réouverture des cours du conservatoire Lassalle aura lieu vendredi prochain à 8 heures dans la salle des fêtes de l'Assistance Publique, 338, rue Lagachetière est. Pour les inscriptions ou tous autres renseignements, s'adresser au directeur, M. Eugène Lassalle, 335, rue Dorchester est, tous les soirs, de 7 h. 30 à 9 heures.

Le Gouvernement et les Clarisses d'Alençon

UNE LETTRE DE MGR L'ÉVÊQUE DE SEEZ

À la suite du discours où M. Raynaldy a tenté d'expliquer, à Saint-Affrique, l'attitude du gouvernement à l'égard des Clarisses d'Alençon, nous avons, dit l'Écho de Paris, demandé à Mgr Bardel, évêque de Seez, de bien vouloir nous exprimer son sentiment. Voici la lettre qu'il nous a fait l'honneur de nous adresser:

Evêché de Seez, Seez, 25 septembre 1924. Monsieur,

Voici les renseignements que je puis vous donner à propos du discours de M. Raynaldy. Je vous les envoie d'autant plus volontiers que M. le ministre, dans le but sans doute de calmer l'opinion publique, s'est inspiré de documents qui ne sont pas absolument exacts. Non, on n'a pas imaginé le scandale des Clarisses d'Alençon! C'est un fait malheureusement trop réel ordonné par le gouvernement, chassant de leur couvent quatorze religieuses, sous peine de voir jetées à la rue et laissées sans abri leurs vieilles sœurs qui, depuis vingt, trente, quarante ans ne connaissent que les murs de leur monastère. Est-ce parce que ces quatorze religieuses ont préféré se sacrifier et se sont inclinées sous la menace que M. le ministre refuse à un pareil acte le nom d'expulsion.

Quant au libéralisme dont le gouvernement a fait preuve dans l'application de la loi, il est plus que douteux. M. le ministre nomme les Clarisses une congrégation enseignante. Les Clarisses n'ont jamais été enseignantes, n'ont jamais enseigné; elles n'ont jamais fait de déclaration d'ouverture de classes: elles ne le pouvaient pas, n'ayant ni local approuvé par la loi, ni titres académiques.

Sur le conseil d'un homme politique aujourd'hui décédé et parce que, du ministère alors en exercice, on leur avait fait dire que le titre de contemplatives ne serait pas accepté, elles avaient demandé à être autorisées comme enseignantes.

Mais, encore une fois, elles ne l'avaient jamais été. Tout repose donc sur une erreur qu'il était facile et qu'il serait encore facile de dissiper si l'on voulait apporter dans cette triste affaire une sincère loyauté.

À cette époque, la congrégation fut dissoute et l'établissement vendu.

M. le ministre dit la vérité et ne tarde pas à s'en éloigner. Il fait au gouvernement de M. Herriot l'honneur d'avoir autorisé à rester dans le couvent les religieuses expulsées en 1912. Ces religieuses s'étaient réfugiées en Belgique. Chassées par l'invasion allemande, elles sont rentrées au début de la guerre dans leur première demeure, et c'est alors, et non dernièrement, qu'elles ont été autorisées à rester dans l'immeuble jusqu'à leur mort.

Le gouvernement de M. Herriot n'a qu'un seul acte dont il puisse se glorifier: l'ordre d'avoir, selon l'élegante expression de M. le ministre, à vider les lieux, donné à quelques religieuses qui, sous la foi de l'union sacrée, avaient cru pouvoir suivre leur vocation et entrer dans la communauté des Clarisses. Telle est la vérité en toute simplicité. Les quelques enquêtes faites par le gouvernement de M. Poincaré n'annoncent aucune violence.

Il a fallu l'intolérance dont se défend M. le ministre et le besoin de donner satisfaction au cartel, et donner satisfaction, pour causer le scandale abominable à bon droit la France entière.

Car, qui pourrait comprendre qu'un des premiers actes d'un ministre français consiste à chasser de leur demeure des femmes qui ne font d'autre mal que de vivre inconnues et de prier?

Ne semble-t-il pas que, par là, nous devenons la risée du monde entier qui regarde avec pitié ceux qui paraissent n'avoir de l'aide que contre les faibles.

Mais, cette fois, nos ennemis pourraient se tromper. Les catholiques ont assez longtemps souffert les atteintes à leurs droits et à leurs libertés. Ils se lèvent et sauront se défendre.

Nous n'imaginons pas le scandale de ces Clarisses d'Alençon, monsieur le ministre. C'est vous qui l'avez fait. Sachez au moins en prendre la responsabilité. Veuillez agréer, monsieur, etc. CLAUDE, évêque de Seez.

L'oeuvre du curé Labelle

Peu de noms sont aussi populaires au Canada français que celui de Mgr Labelle. Son patriotisme, sa remarquable carrure physique, sa

Pour Conserver

La qualité et la saveur

Du THÉ

"SALADA"

on le vend toujours dans des paquets d'aluminium hermétiquement cachetés, jamais en vrac.

CETTE SEMAINE

EXPOSITION De PRODUITS ALIMENTAIRES ET D'USTENSILES DE MENAGE

La plus grande exposition du genre au Canada. Plus de 100 exposants.

EDIFICE MORGAN AVENUE UNION

10.00 A. M. à 11.00 P. M.

ADMISSION 30c

La Satisfaction Réelle, VICTORIA Grille à point Moulé à point, D'un goût exquis, Un des fameux produits Victoria

EGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE rue Rachel, près St-Denis Jeudi soir, le 16 octobre à 8.15 p.m. CHARLES COURBOIN organisateur Billets chez Archambault et Lindsay. Prix: 1.50, 1.00, 0.75 Direction: BERNARD LABERGE

ANTIKOR-LAURENCE ENLEVE PROMPTEMENT LES COUS VERRUES ET DURILLONS. SOUS EFFICACE SANS DOULEUR EN VENTE PARTOUT 25c

bonhomme légendaire, les énergies qu'il dépensa au service de sa race et de l'Eglise en ont fait un héros. Et c'est pour lui témoigner leur admiration et leur reconnaissance que ses concitoyens, ceux surtout des pays où il vécut, vont lui élever bientôt un monument.

L'Œuvre des Tracts a été heureuse de profiter de cette occasion pour faire mieux connaître cette belle figure. Un professeur du séminaire de Sainte-Thérèse, enfant du comté de Terrebonne, dont le curé Labelle fut le grand bienfaiteur, M. l'abbé Henri Lecompte, a bien voulu écrire cette courte biographie. Il l'a divisée en trois parties: le bon curé Labelle, l'apôtre de la colonisation, le roi du Nord.

On trouvera dans ces pages les trois aspects principaux de la riche physionomie de Mgr Labelle. On y trouvera en même temps une magnifique leçon d'énergie et de patriotisme. Tous nos foyers, tous les fils de la race, les jeunes surtout, ne pourront qu'en bénéficier.

Aussi faut-il répandre cette brochure à milliers et à milliers d'exemplaires. Elle ne se vend que 10 sous l'exemplaire, 86.00 le cent et \$50.00 le mille. S'adresser à l'Action Paroissiale, 1300, rue Bordeaux, Montréal.

A la tonsure

Nicolet, 14 (D.N.C.) — S. G. Mgr Brunault, évêque de Nicolet, a tonsuré les ecclésiastiques suivants: MM. Gérard Buteau, Robert Reault, Alphonse Allard, Bruno Poirier, Roméo Rivard, Cyrille Janelle, Georges Laforest, Arg. Theroult, T. Tessier, Camille St-Pierre, Pour cette cérémonie Mgr était assisté de MM. les abbés Proulx et Pellerin. MM. les abbés Deschenault et Poullette assistaient les nouveaux tonsurés.

\$15,000 EN PRIX

1er prix, l'auto d'un millionnaire, \$11,500.00. 2ème prix, \$2,000.00 en argent. 3ème prix, \$1,000.00 en argent. 4ème prix, \$500.00 en argent. 5ème prix, \$100.00 en argent.

Achetez des billets! Courez votre chance tout en faisant l'aumône au Refuge Don-Bosco.

Prix des billets: 1 pour \$0.25; 10 pour \$1.00; 100 pour \$5.00; 600 pour \$25.00; 3,000 pour \$100.00 et 25,000 pour \$500.00.

Ecrivez à l'abbé Philippon, prêtre, directeur, au téléphone 6821. Refuge Don-Bosco, Québec.

Vous recevrez vos billets par le retour du courrier.

Service du Saguenay

L'automne est la plus belle saison de l'année pour faire le voyage du Saguenay, aussi un grand nombre de touristes profitent-ils de ce temps de préférence à tout autre pour aller le visiter. Les caps et les promontoirs alibères sont plus agréables et plus pittoresques qu'au printemps, l'air est vivifiant, un véritable tonique. Deux départs par semaine de Québec, le mardi et vendredi par les vapeurs de la Canada Steamship Lines, avec cabines chauffées, promenades spacieuses et tout le confort voulu. Plusieurs profitent de la température exceptionnelle de cet automne pour faire ce voyage. Pour plus amples détails, billets et réserve de places, s'adresser à la Canada Steamship Lines Limited, 9 square Victoria, Montréal. (réc.)

(A suivre)

"Tante Geneviève" est en vente au Devoir, 100 centimes, 25c pp. 50 sous un exemplaire. 55 sous franco. Service de librairie du Devoir, 258, Notre-Dame est, Montréal.

Ce journal est imprimé aux presses de la presse Notre-Dame est, Montréal. L'IMPRIMERIE POPULAIRE LA RESPONSABILITÉ DE LA VENTE: GEORGES PELLETIER, administrateur et secrétaire.

ma belle enfant, vous ne me dérangez aucunement. Ma fille vous a dit, n'est-ce pas? que je vous recevrais à toute heure. Veuillez donc vous asseoir!

"Mademoiselle", c'était Geneviève; et "ma belle enfant", c'était Odette, que la vieille dame ne cessait de regarder avec des yeux ravis. Car déjà Mme Aulon avait trouvé fort à son goût la jeune blessée pâle, et étendue sur son lit; mais à présent, qu'Odette lui apparaissait debout, rayonnante, dans toute la sveltesse et la beauté de sa taille, dans toute la distinction de ses manières et toute la fraîcheur de ses dix-huit ans, Mme Aulon sentait, en elle-même, la sympathie croître d'une façon subite et prodigieuse.

—Montrez-moi donc votre front, mademoiselle, dit-elle... Oh! mais, il n'y paraît plus! une toute petite cicatrice qui ne fait que vous rendre encore plus intéressante.

—J'ai été si bien soignée! répondit Mlle Coursy, regardant doucement Geneviève. D'ailleurs, j'en suis convaincue, l'influence du milieu charmant où je me trouvais a hâté ma guérison.

(A suivre)

"Tante Geneviève" est en vente au Devoir, 100 centimes, 25c pp. 50 sous un exemplaire. 55 sous franco. Service de librairie du Devoir, 258, Notre-Dame est, Montréal.

Feuilleton du "DEVOIR"

TANTE GENEVIEVE

par Marie LeMière

32

Un arpegge sonna sur le piano. Geneviève se leva toute droite et se dirigea vers l'instrument, sous prétexte d'éloigner un arbutiste des bougies... Mlle Coursy entendit à son oreille une voix basse, frémissante, qui disait:

—Odette, je vous en prie, ne chantez pas la Valse des feuilles.

Odette, frappée de stupeur, fit un mouvement brusque; mais, avec un tact, une présence d'esprit admirables, elle laissa ses doigts sur le clavier et acheva la ritournelle commencée. Alors seulement elle s'ar-

rêta et fit, comme se parlant à elle-même: —Non, c'est trop sombre... Autre chose...

Puis elle commença une bluette quelconque. Geneviève avait repris sa place et son attitude et personne n'avait compris ce qui venait de se passer.

La voix pure, vibrante et bien exercée d'Odette lui valut mille éloges aussi simples que sincères. La jeune fille quitta le piano; elle était encore un peu faible et une lassitude commença à la gagner. Mme de Blesnoy était embarrassée; elle sentait qu'elle devait adresser égale-

ment quelque sollicitation à Geneviève, et un sentiment indéfinissable l'empêchait de formuler sa prière. Enfin elle prit son parti et s'approcha du divan.

—Mademoiselle, dit-elle avec son plus charmant sourire, vous êtes musicienne; serais-je indiscret en vous priant de nous faire entendre quelque chose? un morceau de chant?

Marc écoutait avec une attention curieuse; il se demandait ce que Geneviève allait répondre.

—Je ne chante pas, Madame, dit la jeune fille d'un ton qui parut singulier à l'observateur.

—Ah! fit la baronne très surprise. Eh bien! un peu de piano, alors?...

Mlle Selmont eut un moment d'hésitation très court, puis se leva. Ce soir-là, l'instrument l'attirait malgré elle. Un album relié était resté sur le pupitre; elle le prit et le feuilleta machinalement: c'étaient les sonates de Beethoven.

Elle cessa de feuilleter et, sans rien dire, remplaça le cahier ouvert à la page voulue. Puis elle se mit à jouer la Sonate Appassionnata. Ce fut merveilleux. Dès les premiers accords, Marc, quittant sa pose abandonnée, se dressa haletant,

comme emporté par un grand souffle d'art... Qui, Geneviève avait trouvé là l'oeuvre qu'il fallait; c'était là surtout qu'elle pouvait exhaler son âme. Elle faisait jaillir de l'instrument des cris et des sanglots désespérés; elle ouvrait des abîmes de douleur morne et farouche, remplis de sourds grondements et de plaintes déchirantes... Partout éclataient tant de véhémence et de passion, que Marc en était stupéfait, bouleversé. Il s'apercevait enfin que la statue avait une âme. Il se disait aussi que Geneviève interprétait cette oeuvre trop bien. Quand, après vingt-cinq minutes, elle quitta le clavier, elle était pâle, épuisée, et une sueur légère perlait à ses tempes. Elle avait dépensé là trop d'elle-même. Ce fut à peine si elle entendit les félicitations enthousiastes de ses auditeurs et celles d'Odette, qui avait les yeux pleins de larmes.

"C'est une artiste, pensait Marc. Qui l'eût jamais deviné?... Quelle énigme vivante!"

Et ce soir-là, pour la première fois de sa vie, il se dit qu'il aimait mieux encore la sonate Appassionnata que la sonate en la majeur.

XIII

Le lendemain, Geneviève et Odette,

le, marchant côte à côte à travers les sentiers fleuris du parc, se dirigeaient vers le pavillon. C'était une petite construction fort coquette, se détachant sur un fond d'arbres touffus comme un bijou blanc dans un écrin de velours vert. A la façade s'accrochait un balcon dont la rampe était tout enguirlandée de volubilis. Les deux jeunes filles, ayant sonné, furent introduites par une élégante femme de chambre dans un boudoir aussi riche que gracieux. Odette eut comme un éblouissement: ces tentures d'un rose idéal, ces meubles laqués et incrustés, ces statuettes de Saxe, ces plantes merveilleuses, cette profusion de bibelots d'art, lui révélèrent un luxe qu'elle n'avait pas soupçonné; l'intérieur de Mme de Blesnoy n'offrait point cet éclat, ni ce cachet de recherche inouïe. Rien de sévère dans le style; partout des nuances fraîches, des formes minognes; on se serait cru dans le nid intime d'une jeune femme, et non dans le boudoir de Mme Aulon, la mère de Marc et de la baronne.

COMMERCER ET FINANCIER

LE MARCHÉ DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs, à Montréal, pour la journée d'hier, le lundi précédent et le jour correspondant l'an dernier.

LES ENCHERES
A l'enchère de la Coopérative fédérée des agriculteurs de Québec, tenue hier au Board of Trade, on a offert 863 colis de beurre de crème...

LES PRIX DE GROS
Voici quelques prix de gros que nous avons obtenus, ce matin, pour les farines, chez Oulivier; pour les œufs, le beurre, le fromage, le miel, le saindoux, chez Z. Limoges...

BEURRE
Beurre frais: Crémierie no 1... 37s. Crémierie no 2... 36s.

FROMAGE
Fort, à la meule... 24s. Au morceau... 25s.

MIEL
Blanc, en gâteaux... 23s. No 1... 20s.

SAINDOUX
En sauto... 19s. En tincture... 18s. 1/2.

POMMES DE TERRE
Pommes de terre de Montréal, le sac de 80 livres, de 60 à 65s.

Les enchères
Rivières-du-Loup, 14. — A l'enchère tenue ici hier, on a mis en vente 300 meules de fromage, qui ont toutes été vendues à Averb, à raison de 34 cents, la livre.

La récolte des fruits en Hollande
Ottawa, 14. — M. Frederick H. Palmer, commissaire du commerce à Rotterdam, écrit que d'après un récent rapport officiel du gouvernement hollandais, les pluies du mois d'août ont grandement affecté la récolte fruitière dans tous les Pays-Bas.

Dividendes payables
Les dividendes suivants seront payables demain: Southern Canada Power — 1/2 pour cent sur l'action de préférence.

Cours du change
Cours moyens le 14 octobre 1924, Montréal
Londres livre sterling... 4.50 Paris, franc... 0.528

Nos exportations de pommes
La compagnie Elmer-Dempster annonce que le "Calumet", qui part de Montréal demain, a loué tous ses compartiments frigorifiques qui contiendront 6,600 boîtes de pommes de la Colombie britannique et 400 boîtes de pommes de l'Ontario.

Vive concurrence
Ottawa, 14. — Les marchands d'essence se font une vive concurrence. Une compagnie a réduit les prix de l'essence à 24 sous le gallon pour la première qualité et à 21 sous pour la qualité inférieure.

Nouvelle industrie à Montréal

La Dominion Sheet Metal Corporation, Limited, de Hamilton, établira bientôt à Montréal une usine pour la fabrication des feuilles métalliques galvanisées.

C'est une industrie plutôt nouvelle au pays que la fabrication des feuilles galvanisées qui devaient autrefois être importées d'Angleterre.

L'Hydro-Electric d'Ontario
Toronto, 14. — La Commission hydro-électrique d'Ontario vient de publier un rapport qui indique bien les progrès accomplis par cette organisation de 1913 à 1923.

Le bas de laine français
Le bas de laine est encore de nos jours l'un des grands facteurs de récupération dans la vie économique de la France.

La laine australienne
Melbourne, 14. — Les administrateurs de la Commonwealth Bank disent qu'il n'y aura plus de difficulté dorénavant à financer des acheteurs de laine.

Les recettes de la "Brazilian Traction"
Toronto, 14. — Les recettes de la Brazilian Traction, L. H. & P. Co. Ltd. pour le mois d'août, ont augmenté considérablement en comparaison du mois de juillet.

Les enchères
Rivières-du-Loup, 14. — A l'enchère tenue ici hier, on a mis en vente 300 meules de fromage, qui ont toutes été vendues à Averb, à raison de 34 cents, la livre.

LA MATINEE A LA BOURSE

LES PAPIERS REPRENNENT DE LA VIGUEUR, LE PRIX PRINCIPALEMENT QUI SE HAUSSE DE DEUX POINTS — BONNE ACTIVITE

Les papiers ont été les valeurs les plus en vue ce matin sur notre place. Le Prix Brice s'est particulièrement signalé par l'attention par un gain de deux points, de 35 1/2 à 37 1/2.

A Wall Street
New-York, 14. — Les cours n'avaient de tendance fixe en ouverture ce matin à Wall Street. Le woolworth, le Dupont, le Loose Wiles Biscuit ont perdu chacun un point 1-2.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL
AVIS DE DIVIDENDE
AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de deux dollars et demi (\$2.50) par action pour le trimestre terminé le 30 septembre 1924 a été déclaré sur le capital-actions acquitté de la compagnie aux actionnaires inscrits le mercredi, 12ème jour d'octobre 1924, et sera payable le lundi, 3ème jour de novembre 1924.

Le lancement de l'emprunt allemand
New-York, 14. — La maison J.P. Morgan & Co. a reçu la dernière approbation de la Commission des réparations et toutes les formalités légales ont été observées pour le lancement de l'emprunt allemand de \$200,000,000, dont une tranche de \$110,000,000 a été attribuée aux Etats-Unis.

LES GRAINS
La maison Quintal et Conroy, cote, prix vendant à Montréal: No 1, Northern... \$1.75 No 2, Northern... \$1.73 No 3, Northern... \$1.70

LES GRAINS (suite)
No 3, Canada ouest... 75s. No 2, Canada ouest... 76s. No 1, d'alimentation... 73s.

LES GRAINS (suite)
FOURRAGE
Noirs colons, prix vendant à Montréal: Mil no 1... \$15.00 à \$15.50 Mil no 2... \$14.00 à \$15.00

LES GRAINS (suite)
A CHICAGO
Blé: Décembre... 145 1/2 147 1/2 Mai... 152 152 1/2

LES GRAINS (suite)
Cotes hors liste
Belgo Canadian Paper, 88 acheteur. Belgo Can. Paper, 87 acheteur.

LES GRAINS (suite)
Obligations du gouvernement canadien
(Cotes fournies par L.-G. Beaulieu et Cie.) 3 1/2 p.c. Victoire 1924: 106.10 acheteur.

LES GRAINS (suite)
Obligations du gouvernement canadien (suite)
3 1/2 p.c. Victoire 1927: 102.85 acheteur. 3 1/2 p.c. Victoire 1928: 102.85 acheteur.

LES GRAINS (suite)
Obligations du gouvernement canadien (suite)
3 1/2 p.c. Victoire 1933: 106.70 acheteur. 3 1/2 p.c. Victoire 1934: 104.20 acheteur.

LES GRAINS (suite)
Obligations du gouvernement canadien (suite)
3 1/2 p.c. Victoire 1935: 104.20 acheteur. 3 1/2 p.c. Victoire 1936: 104.20 acheteur.

LES GRAINS (suite)
Obligations du gouvernement canadien (suite)
3 1/2 p.c. Victoire 1937: 104.20 acheteur. 3 1/2 p.c. Victoire 1938: 104.20 acheteur.

Bourse des mines

Cours fournis par Mount & Cie. Liée, 4, rue de l'Hôpital) 10.30 a.m. de dév. off. dem.

A Wall Street (suite)
New-York, 14. — Les cours n'avaient de tendance fixe en ouverture ce matin à Wall Street. Le woolworth, le Dupont, le Loose Wiles Biscuit ont perdu chacun un point 1-2.

LES GRAINS (suite)
A CHICAGO (suite)
Blé: Décembre... 145 1/2 147 1/2 Mai... 152 152 1/2

LES GRAINS (suite)
Cotes hors liste (suite)
Belgo Canadian Paper, 88 acheteur. Belgo Can. Paper, 87 acheteur.

LES GRAINS (suite)
Obligations du gouvernement canadien (suite)
3 1/2 p.c. Victoire 1924: 106.10 acheteur.

LES GRAINS (suite)
Obligations du gouvernement canadien (suite)
3 1/2 p.c. Victoire 1927: 102.85 acheteur.

LES GRAINS (suite)
Obligations du gouvernement canadien (suite)
3 1/2 p.c. Victoire 1928: 102.85 acheteur.

LES GRAINS (suite)
Obligations du gouvernement canadien (suite)
3 1/2 p.c. Victoire 1933: 106.70 acheteur.

LES GRAINS (suite)
Obligations du gouvernement canadien (suite)
3 1/2 p.c. Victoire 1934: 104.20 acheteur.

LES GRAINS (suite)
Obligations du gouvernement canadien (suite)
3 1/2 p.c. Victoire 1935: 104.20 acheteur.

LES GRAINS (suite)
Obligations du gouvernement canadien (suite)
3 1/2 p.c. Victoire 1936: 104.20 acheteur.

LES GRAINS (suite)
Obligations du gouvernement canadien (suite)
3 1/2 p.c. Victoire 1937: 104.20 acheteur.

LES GRAINS (suite)
Obligations du gouvernement canadien (suite)
3 1/2 p.c. Victoire 1938: 104.20 acheteur.

LES GRAINS (suite)
Obligations du gouvernement canadien (suite)
3 1/2 p.c. Victoire 1939: 104.20 acheteur.

Valeurs fondamentales

Les effets publics doivent faire le fond de tout portefeuille bien constitué.

Com. Métrop. Montréal 5% - 1949 ou 1951
Il n'est pas de plus grand valeur au compartiment municipal dans notre pays.

RENE-T. LECLERC
Incorporé
Montreal: 189, rue St-Jacques
Quebec: 74, rue St-Pierre
(MONTREAL FONDEUR EN 1881)

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL
AVIS DE DIVIDENDE
AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de deux dollars et demi (\$2.50) par action pour le trimestre terminé le 30 septembre 1924 a été déclaré sur le capital-actions acquitté de la compagnie aux actionnaires inscrits le mercredi, 12ème jour d'octobre 1924, et sera payable le lundi, 3ème jour de novembre 1924.

Le lancement de l'emprunt allemand (suite)
New-York, 14. — La maison J.P. Morgan & Co. a reçu la dernière approbation de la Commission des réparations et toutes les formalités légales ont été observées pour le lancement de l'emprunt allemand de \$200,000,000, dont une tranche de \$110,000,000 a été attribuée aux Etats-Unis.

LES GRAINS (suite)
A CHICAGO (suite)
Blé: Décembre... 145 1/2 147 1/2 Mai... 152 152 1/2

LES GRAINS (suite)
Cotes hors liste (suite)
Belgo Canadian Paper, 88 acheteur. Belgo Can. Paper, 87 acheteur.

LES GRAINS (suite)
Obligations du gouvernement canadien (suite)
3 1/2 p.c. Victoire 1924: 106.10 acheteur.

LES GRAINS (suite)
Obligations du gouvernement canadien (suite)
3 1/2 p.c. Victoire 1927: 102.85 acheteur.

LES GRAINS (suite)
Obligations du gouvernement canadien (suite)
3 1/2 p.c. Victoire 1928: 102.85 acheteur.

LES GRAINS (suite)
Obligations du gouvernement canadien (suite)
3 1/2 p.c. Victoire 1933: 106.70 acheteur.

LES GRAINS (suite)
Obligations du gouvernement canadien (suite)
3 1/2 p.c. Victoire 1934: 104.20 acheteur.

LES GRAINS (suite)
Obligations du gouvernement canadien (suite)
3 1/2 p.c. Victoire 1935: 104.20 acheteur.

LES GRAINS (suite)
Obligations du gouvernement canadien (suite)
3 1/2 p.c. Victoire 1936: 104.20 acheteur.

LES GRAINS (suite)
Obligations du gouvernement canadien (suite)
3 1/2 p.c. Victoire 1937: 104.20 acheteur.

ACHAT et VENTE D'OBLIGATIONS

Renseignements et prix sur demande
Credit Canadien
Incorporé
Banquiers en Obligations
99, rue Saint-Jacques Casier Postal 1180
TEL. MAIN 2926-2927-5397

Commission des Ecoles Catholiques de Montréal
5% - 10 ans
Payables le 1er octobre 1934 Titres \$100, \$500, \$1000

PRIX: 100 et l'intérêt courant.
Geo. Beausoleil & Cie
112, RUE ST-JACQUES - MONTREAL
Tel. MAIN 1400



Service de TRAINS PAR EXCELLENCE
Wagons-observatoire, wagons-salon et wagons-restaurant au train de jour wagon-restaurant avec salon aux trains de nuit. Des wagons-lits "Club" avec compartiments sont attachés aux trains de 10.00 p.m. et 11.00 p.m. pour Toronto, Hamilton et London.

LES TRAINS SONT A L'HEURE NORMALE DE L'EST
Pour tous renseignements, réserves de places, s'adresser au Bureau des Billets en Ville
239 RUE SAINT-JACQUES
Téléphone Main 3628

MONTRÉAL-TORONTO
Dés. Montréal 10.00 a.m. (1. Inter-national Limited) 7.30 p.m. 10.00 p.m. et 11.00 p.m. tous les jours.

MONTRÉAL-OTTAWA
Dés. de Montréal (G.A. Bonaventure) à 8.15 a.m., 6.20 p.m., 6.40 p.m., 10.15 p.m. tous les jours. De la Gare du Tunnel, 1.15 p.m. dimanche excepté.

MONTRÉAL-HAMILTON-LONDON
Dés. Montréal 10.00 a.m. (1. Inter-national Limited) 11.00 p.m. et 11.00 p.m. tous les jours.

MONTRÉAL-COCHRANE-WINNIPEG-VANCOUVER
Dés. Montréal à 10.15 p.m. tous les jours pour 72nd Bay, Timmins, Cochrane, Winnipeg et Vancouver.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT District de Montréal.
Bernard Marsite, commissaire-voyeur, des cités et district de Montréal, demandeur, vs J.-Donat Alard, du même lieu, défendeur et J.-Horace David, avocat, du même lieu, mis-en-cause.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT District de Montréal.
J.-A. Lalonde, demandeur, vs W. R. Côté et l'Association "St-Jean d'Arc", défendeurs.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT District de Montréal.
J.-A. Lalonde, demandeur, vs Alfred Lecours, défendeur.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT District de Montréal.
Narcisse Braul, demandeur, vs Nathan Belinsky, défendeur, et Mires Foster, Mann, Place et Cie, avocats, distendants.

Province de Québec, COUR DE CIRCUIT District de Montréal.
L. Pickard, demandeur, vs A. Shugar, et viv. défendeurs, et Ghs. Taffier, opposant.

# LA VIE SPORTIVE

## A mon avis...

## ILS N'AVAIENT PAS LA MONTRE!

**Les athlètes grecs qui participèrent aux Jeux Olympiques de l'antiquité n'avaient pas de chronomètres pour évaluer leurs performance — Aussi se contentaient-ils de l'exploit lui-même, de la victoire acquise.**

Il vous est certainement arrivé, dernièrement de vous demander: Que valait l'athlète antique, comparé à l'athlète moderne? Qu'aurait fait l'éphèbe chanté par Pindare contre le Yankee de Harvard College, contre l'adcock? La vous n'avez pas que vous répondre. Nul trait d'union, nul moyen de comparaison entre celui-ci et celui-là. Au moins aimeriez-vous connaître, parmi ces générations d'athlètes qui se disputaient le symbolique laurier, quels furent les meilleurs. Là-dessus Pindare est muet. Il ne vous renseigne pas, et pour cause. Pindare avait la lyre, il lui manquait, vous l'avez deviné, la montre. Oui, la Grèce est la mère de l'athlétisme; elle a inventé les Jeux Olympiques; oui, nous ne sommes que ses plats imitateurs, ses grossiers copistes, et l'énormité de la copie ne suffit pas à éclipser la pureté de l'original; oui, entre leurs jeux olympiques et ceux que, par une plaisante inexactitude de termes, nous appelons nos olympiades, il y a toute la différence de la fête familiale en l'honneur de la force harmonieuse, à la cohue de la foire internationale du muscle. Mais, sur le point essentiel, qui passionne par-dessus tout le sportsman: la détermination des valeurs athlétiques, l'assignation d'un ordre de mérite entre elles, nous possédons un instrument d'information que nos aïeux hellènes n'avaient pas: la montre.

La montre, c'est la moitié du sport. Pauvres Grecs! Ils n'avaient que la joie du spectacle, de l'effort contemplé par leurs yeux. En dehors du corps à corps de la lutte, nul moyen de comparaison. Entre les vainqueurs de ces fêtes olympiques, qui n'étaient séparés que par les quatre années de l'olympiade, nul classement possible, aucune commune mesure; des impressions fictives, contradictoires, personnelles, et voilà tout! Pauvres Grecs!

Oh! sans doute, il y avait bien le soleil, qui luisait pour eux comme pour nous; le soleil et notre planète, de qui la rotation sur elle-même s'accomplissait déjà dans un de ces trois cent soixante-cinq jours qu'elle met à tourner autour de celui que je ne puis empêcher d'appeler ici Phoebus; ce qui aurait permis à nos aïeux lointains de créer l'épreuve de vingt-quatre heures classique et de comparer entre elles les performances des gagnants successifs.

Ils n'ont pas songé ou ne l'ont pas voulu. Et c'est tant mieux; ils seraient allés dans cette voie jusqu'au bout jusqu'aux fameux Six Jours peut-être! Ils n'ont pas même eu l'idée d'éterniser, athlétiquement, l'exploit du soldat de Marathon, qui lui coûta la vie, par une épreuve commémorative sur le même parcours ou la même distance.

Non, les Grecs, épris de mesure, ennemis de l'énorme, n'ont connu, n'ont voulu que l'effort bref, intensif: le sprint, le sprint ou la fraction de seconde, la fraction de mètre, crée, entre les deux hommes qu'elle sépare, la différence, l'abîme.

Oh! fortunatos nimium! Oh! trop!

Le Mont-Saint-Louis prit une avance qu'il conserva jalousement jusqu'à la fin, l'emportant par 6 points contre 5. Les représentants de la Commission des ligueurs acceptèrent bravement leur défaite en félicitant leurs jeunes adversaires.

Après la partie, trois des plus jeunes pensionnaires causaient des impressions. Le premier affirma: "Ces messieurs ont très bien joué!" Le deuxième ajouta aussitôt: "Et gentiment!" Le troisième tira la conclusion: "Oui, mais ils ont été battus par le Mont-Saint-Louis!"

## LE CHICAGO GAGNE A SON TOUR

Les New-York Giants et les Chicago White Sox ont joué leur deuxième et dernière partie, hier après-midi, au terrain de Westmount. Les joueurs de Chicago sont sortis victorieux par 6 à 1.

Les deux clubs sont partis pour Québec dans la soirée, où ils doivent donner deux parties d'exhibition, avant de s'embarquer à bord du *Mont-Royal*, de la ligne du Canadien Pacifique, en route pour Liverpool. Ils feront ensuite une tournée de six semaines en Europe.

Environ 3,000 personnes assistaient à l'affaire d'hier, qui fut une vraie exhibition. Les joueurs n'ont jamais pris de chance sur un terrain qu'ils connaissent à peine. Mais au champ et au bâton, on a vu de beaux exploits.

GIANTS	
Ab. R. H. Po. A. E.	
Lindstrom, 3b.	3 0 2 1 1 1
Frisch, 2b.	4 0 0 1 1 1
Bentley, rf.	4 0 0 2 0 0
Meusel, lf.	4 0 0 1 0 0
McInnis, lb.	4 0 0 6 1 0
Stengel, cf.	4 1 3 1 0 0
Jackson, ss.	4 0 1 1 2 0
Hennle, c.	3 0 1 3 0 0
Jonnard, p.	2 0 0 1 0 0
Totaux	32 1 7 24 5 2
WHITE SOX	
Ab. R. H. Po. A. E.	
Mostil, cf.	5 1 2 2 0 0
Baneroff, ss.	4 1 3 1 4 0
Rice, lf.	4 1 1 1 1 0

La fortune changea soudain de côté et le Mont-Saint-Louis prit une

## LE TENNIS

### LE TOURNOI INTERMÉDIAIRE

Le championnat de tennis intercollegial du Canada sera disputé à la fin de la semaine sur les courts du club de Tennis de l'Université McGill; le tournoi commencera jeudi 16 et se terminera samedi 17 pour se terminer samedi 18. L'Université McGill, Queen's Varsity, Osgoode Hall et l'Université de Montréal seront certainement représentés; le Royal Military College n'a pas encore donné de ses nouvelles, mais fait partie de l'Union de Tennis Intercollégiale du Canada et a le droit de mettre une équipe sur les rangs.

Osgoode Hall, l'École de Droit de l'Université de Toronto, a été affiliée à l'Union Intercollégiale cette année; ce sera donc la première fois qu'elle mettra une équipe sur les rangs et il sera intéressant de voir les nouveaux venus à l'oeuvre. Chaque université est représentée par quatre joueurs dans les simples et par deux équipes de doubles: chaque victoire dans les premières éliminations donne un point à l'université représentée; une victoire dans les semi-finales donne quatre points et une victoire dans une finale huit points: toute équipe a donc intérêt à avoir des représentants dans les semi-finales et dans les finales pour triompher; McGill l'an dernier, remporta le championnat individuel autant que le championnat comme équipe. Jack Wright et David R. Morrice représentèrent McGill dans la finale des simples; Morrice remporta le championnat des doubles.

Morrice est maintenant sorti de McGill et l'équipe se trouve donc affaiblie, mais reste tout de même presque assurée de remporter le championnat des simples comme des doubles avec Jack Wright; mais le championnat comme équipe est moins assuré; Varsity peut mettre une forte équipe sur les rangs et on ne connaît pas encore la force d'Osgoode Hall. La lutte pour les honneurs comme équipe sera probablement entre Varsity et McGill.

Les joueurs des différentes équipes ne sont pas encore choisis définitivement. Il y a actuellement une série d'éliminations à McGill pour déterminer les meilleurs représentants: Jack Wright, naturellement, fera partie de l'équipe et probablement aussi Charlie Leslie, champion junior du Canada en 1923; les autres joueurs qui ont des chances sont Tom Brown, Paul Wickham, Sam Perry, Abbott, Laurence Brown, Gerald Wayland. McGill a été l'étoile du tennis depuis quelques années, surtout depuis l'arrivée de Crocker, Wright et Morrice, et a bien confiance de remporter le championnat de nouveau.

Varsity aura pratiquement la même équipe que l'an dernier: Arthur Ham et Grey sont les meilleurs joueurs de Varsity et joueront dans la finale des doubles contre Wright et Morrice à Toronto l'an dernier; ces deux joueurs forment le noyau d'une équipe solide. Gilbert Nunn est une recrue qui renforce considérablement l'équipe de Toronto; Nunn a remporté le championnat junior du Canada cette année après avoir remporté le championnat de la province de Québec; il a défait Charlie Leslie dans la finale à Toronto.

Le représentant le plus fameux de Queen's est Bud Thomas, qui a remporté le championnat junior du Canada en 1923; Thomas est un joueur de rugby remarquable et il lui arrivera peut-être ce qui lui est arrivé l'an dernier, d'être obligé de se réserver pour une partie de rugby, ce qui l'a empêché de jouer au tennis. Les représentants de Osgoode Hall et de l'Université de Montréal ne sont pas encore connus; ils seront choisis aujourd'hui ou demain.

Le tournoi intercollegial du Canada est organisé à tour de rôle par chaque université membre de l'Union Intercollégiale; en 1923, c'était au tour de Varsity; cette année, McGill a été chargé de l'organisation; ce sera au tour de Queen's en 1925, de l'Université de Montréal en 1926.

### CHAMPIONNAT DU CANADA SUR COURTS COUVERTS

Comme nous l'avons déjà annoncé, le championnat du Canada sur courts couverts sera disputé la semaine prochaine sur les courts du *Montreal Indoor Tennis Club*, Côte-des-Neiges.

M. E. H. Laframboise, secrétaire-trésorier du club et organisateur du

## LA BOXE, CE SOIR, AU NATIONAL

### LE TOURNOI INTERMÉDIAIRE

C'est ce soir qu'a lieu au National la première séance de boxe de la saison. Le programme comprend treize combats entre les meilleurs athlètes du National et ceux des autres associations sportives de la ville ainsi que trois rencontres de lutte entre des élèves du professeur J.-B. Paradis. Nous avons publié hier le programme complet de la soirée.

M. Xiste Narbonne, directeur athlétique du National, ainsi que les professeurs Brosseau et Paradis espèrent que le public viendra nombreux pour encourager les athlètes amateurs. La salle du gymnase peut contenir 1,200 personnes et de chaque siège on a une vue parfaite de l'arène. Les prix ont été fixés à 35, 50 et 75 sous avec une réduction spéciale pour les membres du National. On peut retenir des sièges réservés en téléphonant à Est 0323.

### AU PARC LAFONTAINE

Le Dr J.-P. Gadbois, surintendant du Service des récréations publiques de Montréal, a présenté les trophées aux vainqueurs des tournois du parc Lafontaine au cours de la saison dernière; s'adressant à tous les jeunes groupes autour de lui, le Dr Gadbois leur a recommandé la culture physique, l'exercice en plein air pour rendre la vie plus forte, il a également félicité les vainqueurs et a remarqué les progrès constants qu'ont fait les joueurs du parc Lafontaine, dans le cours des dernières années; non seulement les jeunes gens, mais même les jeunes filles ont amélioré considérablement leur jeu et le Dr Gadbois a souhaité que tous continuent afin que le parc Lafontaine soit bientôt représenté par des joueurs de première force dans les tournois de la ville comme à l'étranger. Le Dr Gadbois félicita ensuite les officiers de l'Association des clubs de tennis du parc Lafontaine qui est maintenant une des organisations de tennis les plus importantes de la ville de Montréal.

Des coupes et des prix furent présentés aux joueurs suivants: Simples intermédiaires: Champion, Marie-Joseph D'Anjou. Finaliste, Roméo Beaudry. Doubles intermédiaires: Champions, Paul Fontaine et Marcel Rainville. Finalistes, M. J. D'Anjou et Edouard Beaudoin.

Paul Fontaine et Marcel Rainville, ayant remporté le championnat durant trois années consécutives, ont gagné par 1 fait même la coupe offerte en 1921 par la Maison Dupuis Frères.

Simples juniors: Champion, Jean-Louis Dussault. Finaliste, Fernand Girard.

Doubles juniors: Champions, Charles Marchildon et Jean-Louis Dussault. Finalistes, Adrien Daigneault et Roger Jodoin.

Une magnifique coupe, emblème du championnat des doubles junior, devra être défendue par les champions chaque année.

Des coupes ont été présentées aux champions des simples intermédiaires et juniors; tous les finalistes ont eu une plume-fontaine en souvenir.

Championnat interclub: La magnifique coupe emblème du championnat interclub du parc Lafontaine a été présentée à M. René Rolland, président du club Papineau, qui a remporté le championnat cette année; le club Electric avait gagné la coupe en 1922 et en 1923. Faisaient partie de l'équipe du Papineau: Roméo Beaudry, Marie-Joseph D'Anjou, Edouard Beaudoin, Paul Cadotte, Jean-Louis Dussault, Henri Poulin; les noms de tous ces joueurs ont été gravés sur la coupe.

Ligue Intermédiaire: Des souvenirs ont également été donnés par l'Association à tous ceux qui représentent le parc Lafontaine dans la Ligue Intermédiaire de la cité cette année: Beaudry, D'Anjou, Beaudoin, Paul et André Cadotte, Jean-Louis Dussault, Jean Gauthier, Oscar Durand, Charles Marchildon.

L'équipe du parc Lafontaine a remporté le championnat de la première section et ne perdit dans la finale contre le club de tennis Verdun qu'après une lutte bien contestée.

C'est la coutume au parc de ne pas donner de prix pour les championnats de l'Association qui ont lieu au début de chaque saison; ce tournoi a lieu surtout dans le but

de classer les joueurs du parc Lafontaine et de permettre de choisir les représentants de l'Association dans les ligues. Emile Durand a remporté le championnat des simples cette année, battant Roméo Beaudry dans la finale; Paul Fontaine et Marcel Rainville ont remporté le championnat des doubles.

Comme suite au Congrès international qui a eu lieu à Rome, en septembre 1923, l'Institut national de l'Instruction professionnelle a pourvu à l'organisation provisoire d'un Bureau international de l'Enseignement professionnel.

## La formation professionnelle

### PROGRAMME DU BUREAU PROVISOIRE DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DANS LES DIFFÉRENTS PAYS.

- 10. Problème d'Instruction professionnelle relatifs aux questions agricoles et à l'organisation générale des écoles professionnelles.
- 20. L'école préparatoire et le problème du préapprentissage.
- 30. L'orientation professionnelle et le problème des professions qualifiées.
- 50. La question de la tutelle sur le travail des mineurs et les problèmes s'y rapportant.
- 60. L'école pour les chefs de la technique des arts et métiers et les contremaîtres.
- 70. Les institutions supérieures et les cours de spécialisation professionnelle.
- 80. L'école normale.

### EN FRANCE

La méthode employée par l'Office municipal d'orientation professionnelle de Lyon est la suivante: 10. examen médical assuré par le service d'inspection des écoles; 20. collaboration de l'école sous forme de bulletin caractérisant l'état du point de vue non seulement de ses connaissances scolaires mais surtout de ses diverses facultés intellectuelles et des dispositions mentales.

### EN BULGARIE

L'enseignement professionnel en Bulgarie a fait un pas décisif en avant grâce à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi qui amende celle de 1921 sur l'Instruction publique.

Il existe actuellement en Bulgarie l'école supérieure de Commerce, 21 écoles de commerce moyennes et 73 écoles professionnelles. La nouvelle loi prévoit deux sortes d'écoles: écoles pratiques et écoles spéciales moyennes.

### EN TCHECOSLOVAQUIE

Depuis sa création en 1918 l'Etat tchécoslovaque a beaucoup développé l'enseignement professionnel des apprentis. D'après un nouveau projet de loi élaboré par le ministère de l'Instruction publique le nombre des élèves et des apprentis appelés à fréquenter les écoles professionnelles atteindra environ 300,000.

### EN ROUMANIE

Cent sept écoles professionnelles relèvent du ministère du travail. En vertu d'un règlement récemment adopté, un certificat de fin d'études sera délivré aux élèves remplissant les conditions suivantes: 1) avoir suivi l'enseignement primaire complet; 2) avoir suivi régulièrement les cours des écoles industrielles pendant 3 années de suite, au moins; 3) avoir été engagé comme apprenti et avoir travaillé à l'effectivement comme tel pendant la durée de la fréquentation des cours;

**CIGARETTES DERBY**

QUALITÉ ET ÉCONOMIE

10¢ LE PAQUET

**CUNARD ANCHOR**

ANCHOR-DONALDSON

LES PLUS GROS NAVIRES A CABINES DE SERVICE DU ST-LAURENT (y compris l'aéroport de Montréal par chemin de fer)

16 octobre	Québec - Queenstown - Liverpool	Carmania
1 novembre	Montréal - Plymouth - Cherbourg - Londres	Caronia
25 octobre		Andania
8 novembre		Antonia
15 novembre		Ausonia
24 octobre	Montréal - Glasgow	Athenia
31 oct		Cassandria
6 novembre		Saturnia
	De New-York à Cherbourg et à Southampton	
15 octobre		Berengaria
22 octobre		Mauretania
	Londonderry - Glasgow	
25 octobre		Askytia

**DEPARTS DE NOEL**

De Halifax, N.-E. 8 DEC. SATURNIA à Glasgow

Départ de Portland, Me. 6 déc. 8 DEC. ANDANIA

A Plymouth, à Cherbourg et à Londres 14 DEC. CARMANIA

à Queenstown et à Liverpool

Pour renseignements complets, s'adresser à THE ROBERT REFORD CO. LTD. Montréal, ou auprès des agents locaux.

**VENIE AUTORISEE EN JUSTICE**

JEUDI, 30 octobre 1924, à 11 heures d'après-midi, en l'étude du Notaire soussigné, No 30, rue Saint-Jacques, Montréal, seront vendus à l'encaissement au plus haut et dernier enchérisseur, les droits dans l'immeuble ci-après décrit et toutes les baux en cours sur ledit immeuble appartenant pour une moitié indivise à ANTONIO HERBERT et pour l'autre moitié indivise à la Succession de feu Dame AMANDA JEAN, son épouse, savoir:

Un emplacement ayant front sur l'avenue Tiffin dans le quartier Mercier à Montréal, composé des lots No onze cent six et onze cent sept de la subdivision du lot No trois cent quatre-vingt-dix-neuf des plans et livre de renvoi officiels de la Patente de la Longue-Pointe.

Pour les conditions, s'adresser au Notaire soussigné.

RENE LEROUX, N. P., Montréal, 13 octobre 1924.

4) avoir subi avec succès l'examen de fin d'études devant le délégué du ministère du travail. (Service d'Informations du Bureau international du Travail).

**Service Montréal-Québec**

Cette époque de l'année est la meilleure pour visiter Québec et des milliers de personnes profitent de cette température splendide pour faire le voyage par bateau. De fait, la route fluviale a toujours eu de la popularité, tant elle offre de confort et libère de toute préoccupation. Départ tous les jours sauf le dimanche par les vapeurs *Saguenay* et *Montréal* à 7.30 p.m. de la jetée Victoria. Cabines chauffées à la vapeur, salons spacieux, etc., plus le dîner servi le soir et le déjeuner le matin à bord. On peut obtenir des détails complets, retenir ses billets et ses places à la Canada Steamship Lines, Limited, 9, square Victoria, Montréal. (réc.)

Petites et grosses bouteilles

Petites bouteilles

**Ale Amère Forte**

**Lager type Budweiser**

**FRONTENAC EXPORT ALE**

**FRONTENAC Special**

**DEUX BIÈRES DIFFÉRENTES**

Vieilles jusqu'à maturité

**Frontenac**

Mercredi soir, le 15, deux parties de polo aquatique auront lieu à la piscine du National. Le National Hockey Club et le National Blanche recevra la visite du Ste-Rose Swimming Club. La première partie commencera à 8h. 15 les précises. Tous les membres du National et le public en général sont invités. L'admission est gratuite.

**P.-G. Majeau élu président**

M. Paul-G. Majeau, du National, a été élu président de l'A. A. U. de C. à l'assemblée tenue hier soir. M. Majeau succède au Dr A.-S. Lamb, qui vient d'être choisi comme secrétaire du comité central de l'Union. Le Dr Villeneuve a été promu premier vice-président et la charge de second vice-président sera offerte à M. J.-F. Savage, ancien président du M. A. A. A.

**St-Paul champion des mineurs**

St-Paul, 14 — Le club local a gagné le championnat des ligues mineures hier après-midi en gagnant la dernière partie de sa série avec le Baltimore de la Ligue Internationale. Le résultat fut de 6 à 3. Baltimore . . . 000000300—3 9 0 St-Paul . . . 0110210x—6 9 0 Thomas, Jackson, Earnshaw et Freitag; Merritt et Dixon.

Politique anglaise

L'alliance libérale-conservatrice est manifeste, sinon avouée

Les deux anciens partis s'entendent pour ne plaquer qu'un de leurs candidats dans chaque comté.

Londres, 14. (S.P.A.) — La crainte de voir les travaillistes revenir au pouvoir a poussé les deux anciens partis à s'unir.

Les bureaux conservateurs et libéraux nient officiellement qu'un tel accord existe et affirment que si c'est le cas en certains endroits, c'est l'œuvre des associations locales.

Les premiers fruits de cette entente ont apparu hier soir. Le candidat unioniste à Paisley s'est retiré devant M. H. H. Asquith, le chef libéral, qui n'aura à combattre que le travailliste.

On comprendra l'extrême importance de cette innovation en se rappelant qu'à la dernière élection générale, il y a eu plus de 260 comtés où la lutte s'est faite entre plus de deux candidats, dans lesquels 118 unionistes remportèrent la victoire.

Le premier ministre a ouvert sa campagne électorale par un discours à Glasgow, hier soir. Il a admis n'avoir jamais agi avec une plus grande vivacité que lorsqu'il avait relevé le défi de ses adversaires.

M. MacDonald a expliqué l'entente entre les conservateurs et les libéraux pour renverser le gouvernement. Deux grands partis, dit-il, prétendant être fondamentalement opposés, s'entendent maintenant pour retirer des candidats.

Concernant l'emprunt russe, M. MacDonald a déclaré que la garantie britannique n'était pas accordée pour que l'argent prêté soit dépensé en Russie, mais que les deux tiers devront servir à acheter des marchandises britanniques.

Londres, 14 (S.P.A.) — Malgré la résolution adoptée au récent congrès travailliste ne permettant pas le support de candidats communistes, certaines organisations travaillistes ont désigné des communistes notoires pour porter les couleurs du parti.

LA NAVIGATION

Trois paquebots sont attendus

LE "MONTCALM" ARRIVERA ICI VENDREDI SOIR, ET LE "MAR-LOCH" SAMEDI SOIR.

Les paquebots du Pacifique Canadien qui arrivent à la fin de cette semaine sont: le "Montcalm", à Québec vendredi matin et à Montréal vendredi soir.

DES IMMIGRANTS ANGLAIS

Soixante-quinze jeunes émigrants anglais qui se rendent en Alberta où ils s'établiront avec l'aide du gouvernement de cette province, s'embarqueront sur le "Megantic" vendredi prochain.

A BORD DE L'"EMPRESS"

Un nombre des passagers de l'"Empress of Scotland", sont le général Hughes, d'Ottawa, M. J. G. Kent, qui dirige l'exposition du Chemin de fer national à Toronto, et Mme Kent, MM. W. H. Lever, E. Walls et B. Heyworth.

MOUVEMENT DES NAVIRES

L'Empress of France, du Pacifique Canadien, arrivera à Cherbourg vers midi demain.

L'Antonia, de la compagnie Cunard, est arrivé à Cherbourg hier matin.

Le United States, de la compagnie Scandinavian-American, venant de Christiania, via Halifax, doit arriver à New-York aujourd'hui.

Le Majestic, de la compagnie White Star, venant de Southampton et de Cherbourg, doit arriver à New-York aujourd'hui.

Le Seydlitz, de la compagnie Cunard, venant de Liverpool, doit arriver à New-York aujourd'hui.

Le Lancastria, de la compagnie Cunard, venant de Hambourg, doit arriver à New-York ce soir ou demain matin.

Le Mongolia, de l'American Line, venant de Hambourg, doit arriver à New-York ce matin.

L'Empress of Russia, du Pacifique Canadien, venant de Hong-Kong et d'Yokohama, est arrivé à Vancouver hier.

LA POLITIQUE

M. SAUVÉ ET LES ELECTIONS PARTIELLES

Le "Sagatin" offrait un spectacle peu édifiant. Les trente matelots étaient ivres morts, étendus au milieu de caisses de whiskey qui jonchaient le pont.

"Nous attendons l'émission des brefs avant de faire les conventions de l'opposition, car nous ne savons pas encore quand il plaira au gouvernement de fixer la date des élections."

Le gouvernement n'a encore émis aucun bref. La loyale opposition de M. Macdonald n'a aucun avis officiel. Des journaux ont annoncé jeudi, une date pour ces élections partielles, mais M. Nicol a déclaré que rien ne serait décidé avant cette semaine.

"En vertu de l'article 263 de notre loi électorale, dit-il, chaque bref pour une élection est daté et rapportable le jour que le gouvernement fixe."

Le nouveau pont coûterait environ \$200,000. Il aurait un chemin de 22 pieds de large pour voitures et deux promenades de cinq pieds de large.

LA NAVIGATION

Trois paquebots sont attendus

LE "MONTCALM" ARRIVERA ICI VENDREDI SOIR, ET LE "MAR-LOCH" SAMEDI SOIR.

Les paquebots du Pacifique Canadien qui arrivent à la fin de cette semaine sont: le "Montcalm", à Québec vendredi matin et à Montréal vendredi soir.

DES IMMIGRANTS ANGLAIS

Soixante-quinze jeunes émigrants anglais qui se rendent en Alberta où ils s'établiront avec l'aide du gouvernement de cette province, s'embarqueront sur le "Megantic" vendredi prochain.

A BORD DE L'"EMPRESS"

Un nombre des passagers de l'"Empress of Scotland", sont le général Hughes, d'Ottawa, M. J. G. Kent, qui dirige l'exposition du Chemin de fer national à Toronto, et Mme Kent, MM. W. H. Lever, E. Walls et B. Heyworth.

MOUVEMENT DES NAVIRES

L'Empress of France, du Pacifique Canadien, arrivera à Cherbourg vers midi demain.

L'Antonia, de la compagnie Cunard, est arrivé à Cherbourg hier matin.

Le United States, de la compagnie Scandinavian-American, venant de Christiania, via Halifax, doit arriver à New-York aujourd'hui.

Le Majestic, de la compagnie White Star, venant de Southampton et de Cherbourg, doit arriver à New-York aujourd'hui.

Le Seydlitz, de la compagnie Cunard, venant de Liverpool, doit arriver à New-York aujourd'hui.

Le Lancastria, de la compagnie Cunard, venant de Hambourg, doit arriver à New-York ce soir ou demain matin.

Le Mongolia, de l'American Line, venant de Hambourg, doit arriver à New-York ce matin.

L'Empress of Russia, du Pacifique Canadien, venant de Hong-Kong et d'Yokohama, est arrivé à Vancouver hier.

LA POLITIQUE

M. SAUVÉ ET LES ELECTIONS PARTIELLES

Le "Sagatin" offrait un spectacle peu édifiant. Les trente matelots étaient ivres morts, étendus au milieu de caisses de whiskey qui jonchaient le pont.

"Nous attendons l'émission des brefs avant de faire les conventions de l'opposition, car nous ne savons pas encore quand il plaira au gouvernement de fixer la date des élections."

Le gouvernement n'a encore émis aucun bref. La loyale opposition de M. Macdonald n'a aucun avis officiel. Des journaux ont annoncé jeudi, une date pour ces élections partielles, mais M. Nicol a déclaré que rien ne serait décidé avant cette semaine.

"En vertu de l'article 263 de notre loi électorale, dit-il, chaque bref pour une élection est daté et rapportable le jour que le gouvernement fixe."

Le nouveau pont coûterait environ \$200,000. Il aurait un chemin de 22 pieds de large pour voitures et deux promenades de cinq pieds de large.

Ismet-pacha se plaint auprès de la Société des nations

Le ministre turc des affaires étrangères se plaint que la Grande-Bretagne ignore les décisions de la Société au sujet de la frontière entre la Turquie et l'Irak.

Genève, 14. (S.P.A.) — Le ministre turc des affaires étrangères, Ismet-pacha, a fait tenir un message à la S.D.N. Il prétend que la Grande-Bretagne ignore les décisions de la Société et qu'elle devra en subir les conséquences si les troupes britanniques commencent des actes d'agression sur la frontière de la Turquie et de l'Irak.

On a distribué le télégramme turc à tous les membres du conseil. Ismet-pacha invite le conseil à faire respecter ses décisions. Il dit que la question de Mossoul est loin d'être réglée. A la dernière réunion du conseil, la Grande-Bretagne et la Turquie convenaient de désigner un comité de trois arbitres qui recueillirait toutes les informations désirables sur la question de Mossoul.

Constantinople, 14. (S.P.A.) — Le gouvernement d'Angora nie la rumeur voulant qu'il y ait mobilisation générale des troupes turques sur le front de l'Irak. On affirme ici que certaines dispositions militaires ont été prises.

Mustapha Kemal pacha, président de la Turquie, est parti d'Erzeroum pour Angora.

que cette frontière est celle déterminée par le traité de Lausanne. Au contraire, Ismet assure que c'est celle qui existait avant que le conseil de la S.D.N. prit une décision le 30 septembre dernier.

Le premier ministre turc affirme que ses troupes restent sur le côté turc de cette frontière. Comme les Anglais refusent d'accepter cette frontière provisoire en attendant un règlement de la question de Mossoul, il faudra que le conseil agisse vite s'il veut empêcher de nouvelles difficultés dans le Levant.

PAS DE MOBILISATION GENERALE

Constantinople, 14. (S.P.A.) — Le gouvernement d'Angora nie la rumeur voulant qu'il y ait mobilisation générale des troupes turques sur le front de l'Irak. On affirme ici que certaines dispositions militaires ont été prises.

Mustapha Kemal pacha, président de la Turquie, est parti d'Erzeroum pour Angora.

La situation au Maroc espagnol

Tanger, 14 (S.P.A.) — Toutes les communications entre Tanger et Tetouan sont interrompues. Le combat se continue à l'intérieur de la zone espagnole.

Après avoir capturé un poste espagnol à 14 milles de Tétouan, les rebelles ont désarmé la garnison de 400 hommes et l'ont laissée partir librement vers Tétouan. A cause de la difficulté de les loger et de les nourrir, les tribus des montagnes ne prennent aucun prisonnier. Au contraire, les rebelles assistent les soldats espagnols afin de leur permettre de retourner dans d'autres postes.

M. Therrien a commencé sa campagne dans Sherbrooke

Sherbrooke, 14 — M. C. E. Therrien semble devoir être le candidat libéral à la prochaine élection partielle de Sherbrooke. MM. Nicol et Caron ainsi qu'une partie des libéraux appuient sa candidature. Il a d'ailleurs commencé sa campagne électorale et a même déclaré à Rock Forest qu'il resterait dans la mêlée jusqu'au bout.

Notons cependant que les libéraux ne sont pas unis dans Sherbrooke et qu'il y a une grosse faction de mécontents.

NOUVELLE EGLISE A DISRAELI

Sherbrooke, 14. (D.N.C.) — La bénédiction de la pierre angulaire d'une nouvelle église a donné lieu dimanche à Disraeli à une cérémonie fort imposante.

Cette cérémonie a eu lieu à trois heures de l'après-midi sous la présidence de S. G. Mgr A.-O. Gagnon, évêque auxiliaire de Sherbrooke, qui était assisté de M. l'abbé Larue, de St-Adam de Dudswell; de M. l'abbé Decelles, curé de St-Gabriel de Stratford; de M. l'abbé Edmond Parent, vicaire à la cathédrale de Sherbrooke; de M. le curé J.-A. Hamel, de Disraeli, et de M. l'abbé R. Archambault, vicaire.

Le sermon de circonstance a été prononcé par M. le curé Simard de la cathédrale de Sherbrooke. Un beau programme de chant a été rendu par les élèves du collège sous la direction de MM. H. Castonguay et M. Lord. La fanfare de Disraeli était aussi au programme musical.

L'église en voie de construction remplace celle qui a été consumée par le feu il y a quelques mois. Les plans en ont été préparés par M. L.-N. Audet, architecte, de Sherbrooke.

Il y a dix ans

(Le Devoir du 14 octobre 1914)

M. Bourassa dans un article intitulé "Et nos pauvres?" conseille qu'on fasse en sorte que la Société Saint-Vincent de Paul centuple ses efforts, ses ressources et son action pour venir en aide aux familles qui n'ont aucune ressource par suite de la guerre.

Le cardinal Pietro Gasparri est nommé secrétaire d'Etat en remplacement du cardinal Ferrata, décedé.

L'enrôlement des recrues au Royal Canadien français se continue. En deux jours, plus de mille cent onze jeunes gens et soixante-quinze officiers se sont inscrits.

La commission scolaire de Montréal vote deux mille dollars pour les fonds de secours français et belges.

La guerre. — Les troupes allemandes marchent sur Ostende. Elles cherchent à arrêter la marche de l'avant-garde alliée dans le nord de la France.

Un don aux pompiers

Le chef de pompiers R. Gauthier a reçu une somme de cent dollars envoyée par le maire de Saint-Constant au profit de l'Association de bienfaisance des pompiers de Montréal, comme remerciements pour les services rendus aux citoyens de Saint-Constant lors de l'incendie qui a ravagé une partie de cette paroisse.

Dupuis Frères Téléphone EST 8000

VENTE A UN DOLLAR Etoffes à Robes et Soies OTTOMAN NOIR tout laine d'importation française; 40 pces; régulier 1.69 la vge, pour... 1.00

Articles pour Garçons CHANDAILS tout laine; pe-santeur moyenne; grands 20 à 32, chacun... 1.00

Bas Bas en coton ouaté brun, pour dames; pointure: 8 1/2 à 10; qualité de .59 la paire; 2 paires pour... 1.00

Gantelets Laine en cape pour dames; tan seulement; pointure: 6 à 8; qualité de 1.59 pour... 1.00

Fournitures de Maison Menus et Articles CRETONNE appropriée pour rideaux; 36 pances; choix de dessins; 4 vges pour... 1.00

Flanelle et Tissus Lavables COTON OUATE non blanchi; 27 pances de largeur; régulier .25 la verge, 6 verges pour 1.00

JOURNÉE DE 100 VENTE

Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE

Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE

Treize navires chargés de liqueurs saisis près de la côte américaine

Les cargaisons représentent 100,000 caisses et une somme totale de \$4,500,000.

New-York, 14 (S.P.C.) — Les deux garde-côtes "Raritan" et "Seco" du service de surveillance des douanes ont capturé hier dans un gigantesque coup de filet treize navires portant en tout une cargaison de cent mille caisses de liqueurs estimées à quatre millions et demi de dollars.

La razzia a été faite à partir du littoral du New-Jersey jusqu'à celui de Gloucester, Massachusetts. Parmi les navires capturés se trouvent le "Sagatin", navire norvégien qui portait 43,000 caisses de boissons, et le voilier anglais "Diamant" portant 3,000 caisses de whiskey. Les garde-côtes de Gloucester ont capturé cinq navires portant en tout trois mille gallons d'alcool et plusieurs milliers de caisses de whiskey au moment où les navires tentaient de s'approcher du rivage, à huit milles de la côte. Près de New-London, Connecticut, deux remorqueurs, trois petits voiliers et une barque ont été saisis. Sur la côte du Pacifique, le navire anglais "Quadra" a été saisi avec une cargaison estimée à \$750,000.

M. Dandurand a signé l'accord avec l'Allemagne

Ottawa, 14 (S.P.A.) — Le sénateur Raoul Dandurand a signé au nom du Canada, l'accord arrêté avec le gouvernement allemand, au sujet des dettes ennemies, suivant l'information communiquée à M. Thomas Mulvey, sous-secrétaire d'Etat, qui a négocié pendant quelque temps le règlement de ces dettes.

Le sénateur Dandurand, qui fut l'un des délégués canadiens à l'Assemblée de la Société des Nations, doit revenir au Canada prochainement. Le professeur D. Skelton, conseiller du département de affaires extérieures et attaché à la délégation canadienne, a représenté le ministre du Travail à une réunion du conseil d'administration à Genève. Le professeur Skelton est attendu au Canada ce mois-ci.

Le procès de la "Home Bank"

Toronto, 14 (S.P.C.) — Me N.W. Rowell, c.e., procureur des accusés de la Home Bank, a mis, hier, la couronne en demeure de se désister sur l'une ou l'autre des accusations portées contre les prévenus. Ceux-ci, en effet, subissent un procès devant un juge pour contravention aux lois des banques et sont accusés de conspiration pour fraude devant un jury, alors que les deux accusations portent exactement sur le même fait et la même offense. Me Rowell a déclaré qu'un prévenu ne pouvait être condamné deux fois sur une même offense. Il demande en conséquence que la couronne ou bien abandonne l'accusation de conspiration ou bien les accusations pour contravention à la loi des banques. Le juge Meredith va entendre les plaidoiries sur ce point aujourd'hui.

Un congrès de l'A.C.J.C. à Sherbrooke

Sherbrooke, 14. (D.N.C.) — Le prochain congrès régional de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne aura lieu à Sherbrooke le 26 octobre.

LE RETOUR DE M. GONTHIER

LE VERIFICATEUR GENERAL DU CANADA A ETUDE LE SYSTEME ANGLAIS DE COMPTABILITE

Ottawa, 14 (S.P.C.) — M. Georges Gonthier, vérificateur général, était de retour à son bureau hier matin. Il a déclaré qu'à la suite de l'étude du système de vérification du Trésor britannique, certaines innovations seraient peut-être faites dans son département. Plusieurs avantages du système anglais peuvent être appliqués à notre système. M. Gonthier a présenté à la commission des comptes de précieuses informations concernant les méthodes employées à l'étranger.

A titre de président de la commission des comptes, M. G. Gonthier a étudié le système suivi par les bureaux canadiens à Londres. Il est enchanté de l'amélioration apportée par la concentration des différents bureaux canadiens à Londres. Le gouvernement canadien emploie en Angleterre deux cent cinquante personnes. M. Gonthier a constaté que le travail des différents bureaux s'effectuait très harmonieusement. M. Gonthier a été absent un peu plus de deux mois.